

JANVIER / DÉCEMBRE
2025

PROGRAMME NATIONAL OFFICIEL

Des courses plates
en GUADELOUPE/MARTINIQUE



DU 12 JANVIER AU 21 DÉCEMBRE 2025

 **FRANCE
GALOP**

JANVIER / DÉCEMBRE
2025

PROGRAMME NATIONAL OFFICIEL

Des courses plates
en GUADELOUPE/MARTINIQUE

DU 12 JANVIER AU 21 DÉCEMBRE 2025



Programme approuvé par:

FRANCE GALOP

15 boulevard de Douaumont
CS 64440
75819 PARIS CEDEX

Sous réserve de l'approbation du Ministère de l'Agriculture

Téléphone: 01 49 10 20 30

© 2024 - France Galop

N° Éditeur: 1241-2678

Modifications aux programmes

Les modifications éventuelles aux courses contenues dans cette brochure sont publiées chaque semaine. Les modifications les plus récentes sont consultables :

En ligne sur le site de FRANCE GALOP

www2.france-galop.com

Espace Professionnel
Onglet : Courses → Courses modifiées

Conditions

Les courses faisant l'objet des programmes insérés dans cette brochure sont régies par le Code des Courses et par les Conditions Générales publiées au Bulletin Officiel.

Toute personne qui engage, fait courir un cheval ou possède une part d'intérêt quelconque dans la propriété d'un cheval engagé ou courant dans une course publique, toute personne soumise aux dispositions du Code des Courses au Galop, toute personne admise à se servir des terrains de courses et d'entraînement de la Société France Galop sont réputées connaître lesdits Code et Règlements. Elles se soumettent, par là même, sans réserve, à toutes leurs dispositions et à toutes les conséquences qui peuvent en résulter (Article premier du Code des Courses au Galop).

Les Conseils d'Administration des Sociétés, dont les programmes sont insérés dans cette brochure, se réservent la faculté de modifier en ce qui concerne le programme de leur Société, les chiffres fixés, à titre de valeur nominale, d'allocations ou de qualifications, ainsi que le montant, la répartition et l'affectation des versements à l'engagement, des entrées et des forfaits, dans les conditions de courses publiées ci-après. En outre, ils déléguent à leurs Commissaires le droit, à tout moment, et selon les circonstances, d'annuler les courses de leur propre programme, de les reporter à une autre date ou sur un autre hippodrome et d'y apporter toutes les modifications qui seraient jugées nécessaires.

Les conditions de courses publiques, qui seules font foi et engagent les parties, sont celles dont le texte est publié dans la présente brochure ou en cas de modification dans les rubriques suivantes :

www2.france-galop.com (espace professionnel)

Onglet : Courses → Courses modifiées

Prime au propriétaire

PLAT

Une prime est versée aux propriétaires de chevaux nés et élevés en France ou assimilés, dans les courses qui, sauf conditions contraires, ne sont pas réservées à cette catégorie de chevaux.

Le taux de cette prime est un pourcentage de l'allocation (hors primes) versée au 1^{er}, au 2^e, au 3^e, au 4^e, au 5^e, et le cas échéant au 6^e et 7^e.

Ce pourcentage sur les allocations hors primes est de :

- 75 % pour les 2 et 3 ans
- 45 % pour les 4 ans et au-dessus

Toutefois, dans les courses de Groupe 1 & Groupe 1 PA la prime est fixée à 33 % quel que soit l'âge et ce par exception aux pourcentages mentionnés ci-dessus.

La prime versée aux propriétaires n'entre pas dans les gains des chevaux mais elle donne lieu aux prélèvements prévus par le Code des Courses au Galop au bénéfice des entraîneurs et des jockeys.

Épreuves dans lesquelles la prime aux propriétaires ne s'applique pas :

- courses réservées aux chevaux nés et élevés en France,
- courses réservées aux chevaux de race anglo-arabe et AQPS,
- courses dont les conditions particulières précisent le non-versement de cette prime.

OBSTACLE

Une prime de 15 % est versée aux propriétaires de pouliches de 3, 4 et 5 ans, nées et élevées en France ou assimilées, dans les courses courues au sein d'une réunion Premium (hors Groupe 1) à partir du 1^{er} septembre pour les pouliches de 3 ans, du 1^{er} janvier pour les pouliches de 4 ans et du 1^{er} mars pour les pouliches de 5 ans.

PLAT ET OBSTACLE

Modalités de distribution

Afin de respecter le montant de l'enveloppe définie au budget de France Galop pour la prime au propriétaire, chaque performance donnera lieu au versement d'un acompte de 90 % du montant théorique de prime calculée avec les taux en vigueur.

Un complément pourra ensuite être versé sans excéder 10 % de l'allocation perçue.

* Les montants indiqués pour la prime propriétaire sont inscrits à titre purement informatif et peuvent être susceptibles de modifications.

MARTINIQUE (2^e catégorie A) - Diurne - 9910

PMH

Engagements:	Jeudi 2 janvier 2025	15 h 30	Part. prob. & montes:	Mardi 7 janvier 2025	15 h 30	6 courses
Forfaits:	Lundi 6 janvier 2025	15 h 30	Annul. Part.:	Mercredi 8 janvier 2025	15 h 30	
Engts supplémentaires:	Mardi 7 janvier 2025	15 h 30	Montes:	Jeudi 9 janvier 2025	12 h 30	

3421 PRIX GEORGES LANGERON

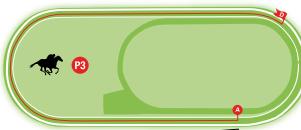
1400 m

6 400 € (3 200, 1 280, 960, 640, 320) – dotation France Galop

11 200 € (5 600, 2 240, 1 680, 1 120, 560) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**. **Poids : 55 kg**. Surcharges accumulées et limitées à 7 kg : 1 kg. par 3.500 pour les sommes reçues en victoires et places. Les chevaux nés et élevés en Caraïbes recevront 2 kg.

Parcours n° P3 – 14 partants maximum

**3422 PRIX DE L'HIPPODROME DE MARTINIQUE**

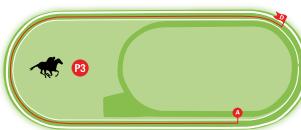
1400 m

6 400 € (3 200, 1 280, 960, 640, 320) – dotation France Galop

11 200 € (5 600, 2 240, 1 680, 1 120, 560) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, nés et élevés en Caraïbes, n'ayant pas gagné deux courses. **Poids : 57 kg**. Tout gagnant portera 1,5 kg. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 kg.

Parcours n° P3 – 14 partants maximum

**3423 PRIX DES BENEVOLES**

1400 m

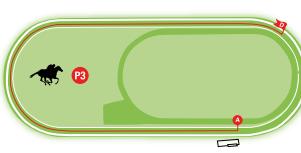
Classe 4

6 400 € (3 200, 1 280, 960, 640, 320) – dotation France Galop

9 280 € (4 640, 1 856, 1 392, 928, 464) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant une valeur égale ou inférieure à 50 k. **Poids : 56 kg**. Surcharges accumulées et limitées à 7 kg : 1 kg. par 2.500 pour les sommes reçues en victoires et places depuis le 1^{er} janvier de l'année dernière inclus.

Parcours n° P3 – 14 partants maximum

**3424 PRIX DU NOUVEL AN**

1900 m

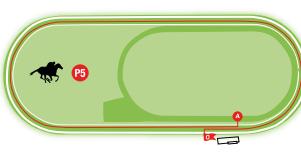
Classe 4

6 400 € (3 200, 1 280, 960, 640, 320) – dotation France Galop

9 280 € (4 640, 1 856, 1 392, 928, 464) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus** ayant une valeur inférieure ou égale à 55 k. **Poids : 55 kg**. Surcharges accumulées et limitées à 7 kg pour les sommes reçues en victoires et places, depuis le 1^{er} janvier de l'année dernière inclus : 1 kg. par 3.500.

Parcours n° P5 – 14 partants maximum

**3425 PRIX DE LA SOCIETE DES COURSES DE LA MARTINIQUE**

1600 m

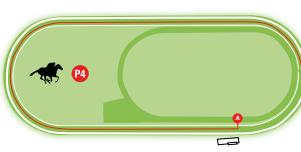
Classe 4

7 200 € (3 600, 1 440, 1 080, 720, 360) – dotation France Galop

10 440 € (5 220, 2 088, 1 566, 1 044, 522) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**. **Poids : 55 kg**. Surcharges accumulées et limitées à 7 kg : 1 kg par 5.000 pour les sommes reçues en victoires et en places depuis le 1^{er} janvier de l'année dernière inclus.

Parcours n° P4 – 14 partants maximum

**3426 PRIX DE L'EPIPHANIE**

1600 m

Handicap de catégorie – Classe 4

6 800 € (3 400, 1 360, 1 020, 680, 340) – dotation France Galop

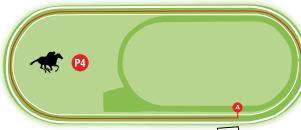
9 860 € (4 930, 1 972, 1 479, 986, 493) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 62 k.

Les poids de cette épreuve seront remontés à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 62 k.

Parcours n° P4 – 14 partants maximum – Publication des poids, le vendredi 3 janvier 2025 à 15 h 30



MARTINIQUE (2^e catégorie A) – Diurne – 9910

PMH

Engagements:	Mercredi 15 janvier 2025	15 h 30	Part. prob. & montes:	Mardi 21 janvier 2025	15 h 30	6 courses
Forfaits:	Lundi 20 janvier 2025	15 h 30	Annul. Part.:	Mercredi 22 janvier 2025	15 h 30	
Engts supplémentaires:	Mardi 21 janvier 2025	15 h 30	Montes:	Jeudi 23 janvier 2025	12 h 30	

3427 PRIX DU ROCHER DU DIAMANT

1600 m

6 400 € (3 200, 1 280, 960, 640, 320) – dotation France Galop

11 200 € (5 600, 2 240, 1 680, 1 120, 560) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, nés et élevés en Caraïbes, n'ayant pas gagné deux courses. **Poids: 56 kg.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places: 1 kg. par 2.500 reçus. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 kg.

Parcours n° P4 – 14 partants maximum



3428 PRIX DE L'ILET LA PERLE

1900 m

Classe 4

6 400 € (3 200, 1 280, 960, 640, 320) – dotation France Galop

9 280 € (4 640, 1 856, 1 392, 928, 464) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, nés et élevés en Caraïbes, ayant une valeur handicap inférieure ou égale à 58 k.. **Poids: 55 kg.** Surcharges accumulées et limitées à 7 kg: 1 kg. par 3.000 pour les sommes reçues en victoires et places depuis le 1^{er} février de l'année dernière inclus.

Parcours n° P5 – 14 partants maximum



3429 PRIX LOUP GAROU

2100 m

Classe 4

7 200 € (3 600, 1 440, 1 080, 720, 360) – dotation France Galop

10 440 € (5 220, 2 088, 1 566, 1 044, 522) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**. **Poids: 56 kg.** Surcharges accumulées: 1 kg par course gagnée depuis le 1^{er} octobre de l'année dernière inclus. Les chevaux nés et élevés en Caraïbes recevront 2 kg.

Parcours n° P6 – 14 partants maximum



3430 PRIX DE L'ILET CHEVALIER

2100 m

Handicap de catégorie – Classe 4

6 800 € (3 400, 1 360, 1 020, 680, 340) – dotation France Galop

9 860 € (4 930, 1 972, 1 479, 986, 493) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**,

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 62 k.

Les poids de cette épreuve seront remontés à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 62 k.

Parcours n° P6 – 14 partants maximum – Publication des poids, le vendredi 17 janvier 2025 à 15 h 30



3431 PRIX ILET OSCAR

1400 m

Handicap de catégorie – Classe 4

6 400 € (3 200, 1 280, 960, 640, 320) – dotation France Galop

9 280 € (4 640, 1 856, 1 392, 928, 464) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**,

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 55 k.

Les poids de cette épreuve seront remontés à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 62 k.

Parcours n° P3 – 14 partants maximum – Publication des poids, le vendredi 17 janvier 2025 à 15 h 30



3432 PRIX DU BWA FLO

1400 m

7 600 € (3 800, 1 520, 1 140, 760, 380) – dotation France Galop

13 300 € (6 650, 2 660, 1 995, 1 330, 665) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**. **Poids: 55 kg.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places et limitées à 6 kg: 1 kg par 4.000 reçus. Les chevaux n'ayant jamais gagné recevront 1 kg.

Parcours n° P3 – 14 partants maximum



MARTINIQUE (2^e catégorie A) - Diurne - 9910**PMH**

Engagements:	Mercredi 29 janvier 2025	15 h 30	Part. prob. & montes:	Mardi 4 février 2025	15 h 30	6 courses
Forfaits:	Lundi 3 février 2025	15 h 30	Annul. Part.:	Mercredi 5 février 2025	15 h 30	
Engts supplémentaires:	Mardi 4 février 2025	15 h 30	Montes:	Jeudi 6 février 2025	12 h 30	

3433 PRIX DE L'ILET MADAME**1900 m**

6 400 € (3 200, 1 280, 960, 640, 320) – dotation France Galop

11 200 € (5 600, 2 240, 1 680, 1 120, 560) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**. **Poids: 55 kg.** Surcharges accumulées et limitées à 7 kg. : 1 kg. par 3.500 pour les sommes reçues en victoires et places.

Parcours n° P5 – 14 partants maximum

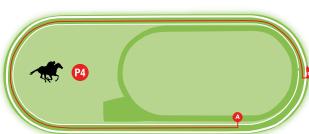
**3434 PRIX DES HIBISCUS****1600 m**

7 000 € (3 500, 1 400, 1 050, 700, 350) – dotation France Galop

12 250 € (6 125, 2 450, 1 837, 1 225, 612) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, nés et élevés en Caraïbes. **Poids: 55 kg.** Surcharges accumulées et limitées à 7 kg. : 1 kg. par 3.000 pour les sommes reçues en victoires et places. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 kg. ; ceux n'ayant jamais gagné, 1 kg.

Parcours n° P4 – 14 partants maximum

**3435 GRAND PRIX DE VITESSE****1100 m**

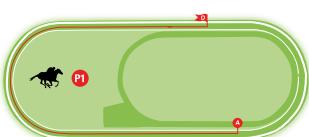
Classe 4

8 200 € (4 100, 1 640, 1 230, 820, 410) – dotation France Galop

11 890 € (5 945, 2 378, 1 783, 1 189, 594) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**. **Poids: 57 kg.** Les chevaux nés et élevés en caraïbes recevront 3 kg.

Parcours n° P1 – 14 partants maximum

**3436 PRIX DE LA ROSE DE PORCELAINE****1600 m**

Handicap de catégorie divisé – Classe 4 – Première épreuve

7 600 € (3 800, 1 520, 1 140, 760, 380) – dotation France Galop

11 020 € (5 510, 2 204, 1 653, 1 102, 551) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 62 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 62 k.

Parcours n° P4 – 14 partants maximum – Publication des poids, le vendredi 31 janvier 2025 à 15 h 30

**3437 PRIX DES ANTHURIUMS****1600 m**

Handicap de catégorie divisé – Classe 4 – Deuxième épreuve

7 000 € (3 500, 1 400, 1 050, 700, 350) – dotation France Galop

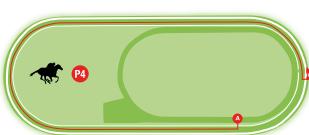
10 150 € (5 075, 2 030, 1 522, 1 015, 507) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 62 k.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 62 k.

Parcours n° P4 – 14 partants maximum – Engagement dans la course n° 3436

**3438 PRIX DE L'HIPPODROME D'EVREUX NAVARRE****1600 m**

Handicap de catégorie divisé – Classe 4 – Troisième épreuve

6 600 € (3 300, 1 320, 990, 660, 330) – dotation France Galop

9 570 € (4 785, 1 914, 1 435, 957, 478) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 62 k.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 62 k.

Parcours n° P4 – 14 partants maximum – Engagement dans la course n° 3436



MARTINIQUE (2^e catégorie A) – Diurne – 9910

PMH

Engagements:	Mercredi 12 février 2025	15 h 30	Part. prob. & montes:	Mardi 18 février 2025	15 h 30	6 courses
Forfaits:	Lundi 17 février 2025	15 h 30	Annul. Part.:	Mercredi 19 février 2025	15 h 30	
Engts supplémentaires:	Mardi 18 février 2025	15 h 30	Montes:	Jeudi 20 février 2025	12 h 30	

3439 PRIX DE L'AVENIR

1400 m

6 800 € (3 400, 1 360, 1 020, 680, 340) – dotation France Galop
11 900 € (5 950, 2 380, 1 785, 1 190, 595) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**. **Poids: 55 kg.** Surcharges accumulées et limitées à 7 kg: 1 kg par 3.500 pour les sommes reçues en victoires et places. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 kg. Les chevaux nés hors Caraïbes porteront 2 kg.

Parcours n° P3 – 14 partants maximum



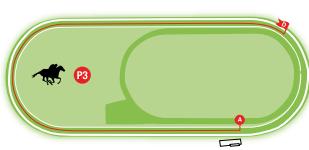
3440 PRIX DES ANTILLES FRANCAISES

1400 m

À réclamer
6 400 € (3 200, 1 280, 960, 640, 320) – dotation France Galop
11 200 € (5 600, 2 240, 1 680, 1 120, 560) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 6.000, 8.000 ou 10.000. **Poids: 3 ans, 56 kg.** Les chevaux mis à réclamer pour 8.000 porteront 1,5 kg; pour 10.000, 3 kg. En outre, tout gagnant depuis le 1^{er} Septembre de l'année dernière inclus, portera 1 kg.

Parcours n° P3 – 14 partants maximum



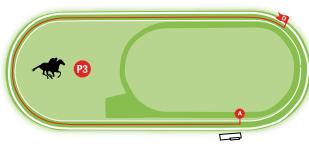
3441 PRIX D'OUVERTURE

1400 m

Classe 4
8 000 € (4 000, 1 600, 1 200, 800, 400) – dotation France Galop
11 600 € (5 800, 2 320, 1 740, 1 160, 580) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**. **Poids: 56 kg.** Tout gagnant, depuis le 1^{er} février de l'année dernière inclus, portera 2 kg; de plusieurs courses, 4 kg.

Parcours n° P3 – 14 partants maximum



3442 PRIX FRANCE GALOP

1900 m

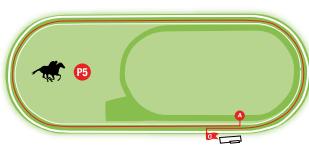
Handicap de catégorie – Classe 4
7 200 € (3 600, 1 440, 1 080, 720, 360) – dotation France Galop
10 440 € (5 220, 2 088, 1 566, 1 044, 522) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à **62 k.**

Les poids de cette épreuve seront remontés à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à **62 k.**

Parcours n° P5 – 14 partants maximum – Publication des poids, le vendredi 14 février 2025 à 15 h 30



3443 PRIX DE L'ASSOCIATION DES COURSES KARUKERA

1600 m

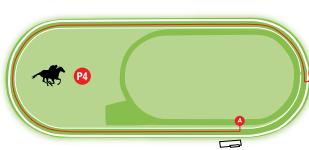
Handicap de catégorie – Classe 4
6 800 € (3 400, 1 360, 1 020, 680, 340) – dotation France Galop
9 860 € (4 930, 1 972, 1 479, 986, 493) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à **55 k.**

Les poids de cette épreuve seront remontés à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à **62 k.**

Parcours n° P4 – 14 partants maximum – Publication des poids, le vendredi 14 février 2025 à 15 h 30



3444 HANDICAP DE L'ELEVAGE

1400 m

Handicap de catégorie – Classe 4
6 400 € (3 200, 1 280, 960, 640, 320) – dotation France Galop
9 280 € (4 640, 1 856, 1 392, 928, 464) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, nés et élevés en Caraïbes.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à **50 k.**

Les poids de cette épreuve seront remontés à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à **62 k.**

Parcours n° P3 – 14 partants maximum – Publication des poids, le vendredi 14 février 2025 à 15 h 30



MARTINIQUE (2^e catégorie A) - Diurne - 9910

PMH

Engagements:	Mercredi 26 février 2025	15 h 30	Part. prob. & montes:	Mardi 4 mars 2025	15 h 30	6 courses
Forfaits:	Lundi 3 mars 2025	15 h 30	Annul. Part.:	Mercredi 5 mars 2025	15 h 30	
Engts supplémentaires:	Mardi 4 mars 2025	15 h 30	Montes:	Jeudi 6 mars 2025	12 h 30	

3445 PRIX DE CAREME

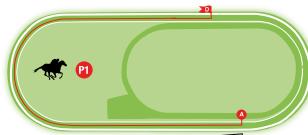
1100 m

6 800 € (3 400, 1 360, 1 020, 680, 340) – dotation France Galop

11 900 € (5 950, 2 280, 1 785, 1 190, 595) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**. **Poids : 55,5 kg.** Surcharges accumulées et limitées à 6 kg : 1 kg. par 3.500 pour les sommes reçues en victoires et places. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 kg. Les chevaux nés et élevés hors Caraïbes porteront 2 kg.

Parcours n° P1 – 14 partants maximum



3446 PRIX DU CARNAVAL

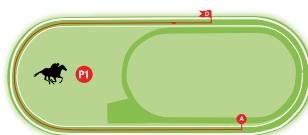
1100 m

6 400 € (3 200, 1 280, 960, 640, 320) – dotation France Galop

11 200 € (5 600, 2 240, 1 680, 1 120, 560) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, nés et élevés en Caraïbes, n'ayant jamais reçu une allocation de 5.000, ni gagné depuis le 1^{er} décembre de l'année dernière inclus. **Poids : 55 kg.** Surcharges accumulées et limitées à 7 kg. pour les sommes reçues en victoires et places : 1 kg. par 2.500 reçus. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 kg.

Parcours n° P1 – 14 partants maximum



3447 PRIX CHATON SAUVAGE

1600 m

Classe 4

8 000 € (4 000, 1 600, 1 200, 800, 400) – dotation France Galop

11 600 € (5 800, 2 320, 1 740, 1 160, 580) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**. **Poids : 55 kg.** Surcharges accumulées et limitées à 8 kg : 1 kg. par 4.000 pour les sommes reçues en victoires et places depuis le 1^{er} mars de l'année dernière inclus.

Parcours n° P4 – 14 partants maximum



3448 PRIX NIGHT-MAIDEN

1600 m

Classe 4

7 200 € (3 600, 1 440, 1 080, 720, 360) – dotation France Galop

10 440 € (5 220, 2 088, 1 566, 1 044, 522) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant une valeur égale ou inférieure à 62 k. **Poids : 55 kg.** Surcharges accumulées et limitées à 7 kg, pour les sommes reçues en victoires et places depuis le 1^{er} mars de l'année dernière inclus : 1 kg. par 3.500 reçus.

Parcours n° P4 – 14 partants maximum



3449 PRIX SAN FERNANDO

1100 m

Classe 4

6 800 € (3 400, 1 360, 1 020, 680, 340) – dotation France Galop

9 860 € (4 930, 1 972, 1 479, 986, 493) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant une valeur égale ou inférieure à 55 k. **Poids : 55 kg.** Surcharges accumulées et limitées à 7 kg pour les sommes reçues en victoires et places depuis le 1^{er} mars de l'année dernière inclus : 1 kg par 3.000 reçus.

Parcours n° P1 – 14 partants maximum



3450 PRIX DES CACTUS

1100 m

Classe 4

6 400 € (3 200, 1 280, 960, 640, 320) – dotation France Galop

9 280 € (4 640, 1 856, 1 392, 928, 464) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant une valeur égale ou inférieure à 48 k. **Poids : 55 kg.** Surcharges accumulées et limitées à 7 kg, pour les sommes reçues en victoires et places depuis le 1^{er} mars de l'année dernière inclus : 1 kg. par 2.500 reçus.

Parcours n° P1 – 14 partants maximum



MARTINIQUE (2^e catégorie A) – Diurne – 9910

PMH

Engagements:	Mercredi 12 mars 2025	15 h 30	Part. prob. & montes:	Mardi 18 mars 2025	15 h 30	6 courses
Forfaits:	Lundi 17 mars 2025	15 h 30	Annul. Part.:	Mercredi 19 mars 2025	15 h 30	
Engts supplémentaires:	Mardi 18 mars 2025	15 h 30	Montes:	Jeudi 20 mars 2025	12 h 30	

3451 POULE D'ESSAI

9 000 € (4 500, 1 800, 1 350, 900, 450) – dotation France Galop
15 750 € (7 875, 3 150, 2 362, 1 575, 787) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**. **Poids : 58 kg**. Les chevaux nés et élevés en Caraïbes recevront 3 kg.
 Parcours n° P4 – 14 partants maximum

1600 m



3452 PRIX DE CHANTILLY

7 200 € (3 600, 1 440, 1 080, 720, 360) – dotation France Galop
12 600 € (6 300, 2 520, 1 890, 1 260, 630) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, nés et élevés en Caraïbes. **Poids : 55 kg**. Surcharges accumulées et limitées à 7 kg : 1 kg par 3.000 pour les sommes reçues en victoires et places depuis le 1^{er} mars de l'année dernière inclus.
 Parcours n° P4 – 14 partants maximum

1600 m



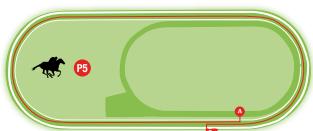
3453 PRIX DE LA FORET DE RABUCHON

Classe 4
 8 000 € (4 000, 1 600, 1 200, 800, 400) – dotation France Galop
11 600 € (5 800, 2 320, 1 740, 1 160, 580) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**. **Poids : 56 kg**. Surcharges accumulées et limitées à 7 kg : 1 kg par 4.500 pour les sommes reçues en victoires et places depuis le 1^{er} octobre de l'année dernière inclus. Les chevaux nés et élevés en Caraïbes recevront 2 kg.

Parcours n° P5 – 14 partants maximum

1900 m



3454 PRIX DE LA FORET RECLE

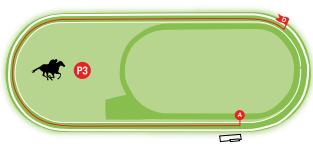
Handicap divisé – Classe 4 – Première épreuve
 7 600 € (3 800, 1 520, 1 140, 760, 380) – dotation France Galop
11 020 € (5 510, 2 204, 1 653, 1 102, 551) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 62 k.

Parcours n° P3 – 14 partants maximum – Publication des poids, le vendredi 14 mars 2025 à 15 h 30

1400 m



3455 PRIX DE LA FORET VATABLE

Handicap divisé – Classe 4 – Deuxième épreuve
 7 000 € (3 500, 1 400, 1 050, 700, 350) – dotation France Galop
10 150 € (5 075, 2 030, 1 522, 1 015, 507) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 62 k.

Parcours n° P3 – 14 partants maximum – Engagement dans la course n° 3454

1400 m



3456 PRIX DE LA FORET DE MONTRAVAIL

Handicap divisé – Classe 4 – Troisième épreuve
 6 600 € (3 300, 1 320, 990, 660, 330) – dotation France Galop
9 570 € (4 785, 1 914, 1 435, 957, 478) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Les références de cette épreuve seront remontées à la déclaration des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 62 k.

Parcours n° P3 – 14 partants maximum – Engagement dans la course n° 3454

1400 m



MARTINIQUE (2^e catégorie A) - Diurne - 9910**PMH**

Engagements:	Mercredi 26 mars 2025	15 h 30	Part. prob. & montes:	Mardi 1 ^{er} avril 2025	15 h 30	6 courses
Forfaits:	Lundi 31 mars 2025	15 h 30	Annul. Part.:	Mercredi 2 avril 2025	15 h 30	
Engts supplémentaires:	Mardi 1 ^{er} avril 2025	15 h 30	Montes:	Jeudi 3 avril 2025	12 h 30	

3457 PRIX DES OURSINS**1600 m****6 800 €** (3 400, 1 360, 1 020, 680, 340) – dotation France Galop**11 900 €** (**5 950, 2 280, 1 785, 1 190, 595**) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**. Poids : **55,5 kg**. Surcharges accumulées et limitées à 7 kg : 1 kg par 3.500 pour les sommes reçues en victoires et places. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 kg.

Parcours n° P4 – 14 partants maximum

**3458 PRIX DES LANGOUSTES****1600 m****6 400 €** (3 200, 1 280, 960, 640, 320) – dotation France Galop**11 200 €** (**5 600, 2 240, 1 680, 1 120, 560**) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, nés et élevés en Caraïbes, n'ayant pas gagné deux courses depuis le 1^{er} décembre de l'année dernière inclus. Poids : **55 kg**. Surcharges accumulées et limitées à 7 kg : 1 kg par 2.000 pour les sommes reçues en victoires et places. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 kg.

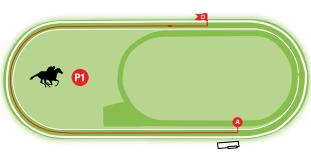
Parcours n° P4 – 14 partants maximum

**3459 PRIX DES ESPADONS****1100 m**

Classe 4

8 000 € (4 000, 1 600, 1 200, 800, 400) – dotation France Galop**11 600 €** (**5 800, 2 320, 1 740, 1 160, 580**) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**. Poids : **55 kg**. Surcharges accumulées et limitées à 8 kg : 1 kg par 4.000 pour les sommes reçues en victoires et places depuis le 1^{er} avril de l'année dernière inclus.

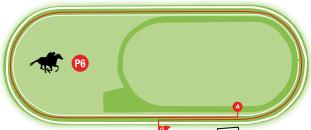
Parcours n° P1 – 14 partants maximum

**3460 PRIX DES TORTUES****2100 m**

Handicap de catégorie – Classe 4

7 200 € (3 600, 1 440, 1 080, 720, 360) – dotation France Galop**10 440 €** (**5 220, 2 088, 1 566, 1 044, 522**) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à **60 k**.La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à **62 k**.

Parcours n° P6 – 14 partants maximum – Publication des poids, le vendredi 28 mars 2025 à 15 h 30

**3461 PRIX DES DAUPHINS****1600 m**

Handicap de catégorie – Classe 4

6 800 € (3 400, 1 360, 1 020, 680, 340) – dotation France Galop**9 860 €** (**4 930, 1 972, 1 479, 986, 493**) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à **54 k**.La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à **62 k**.

Parcours n° P4 – 14 partants maximum – Publication des poids, le vendredi 28 mars 2025 à 15 h 30

**3462 PRIX DES DAURADES****2100 m**

Handicap de catégorie – Classe 4

6 400 € (3 200, 1 280, 960, 640, 320) – dotation France Galop**9 280 €** (**4 640, 1 856, 1 392, 928, 464**) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à **48 k**.La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à **62 k**.

Parcours n° P6 – 14 partants maximum – Publication des poids, le vendredi 28 mars 2025 à 15 h 30



MARTINIQUE (2^e catégorie A) – Nocturne – 9910

PMH

Engagements:	Mercredi 9 avril 2025	15 h 30	Part. prob. & montes:	Lundi 14 avril 2025	15 h 30	6 courses	
Forfaits:	Lundi 14 avril 2025	09 h 30	Annul. Part.:	Mardi 15 avril 2025	15 h 30	1 courses	
Engts supplémentaires:	Lundi 14 avril 2025	15 h 30	Montes:	Mercredi 16 avril 2025	12 h 30		

3463 GRAND PRIX DE LA CARAÏBE

1900 m

20 000 € (10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000) – dotation France Galop
35 000 € (17 500, 7 000, 5 250, 3 500, 1 750) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, nés et élevés en Caraïbes. **Poids: 57 kg.**

Parcours n° P5 – 14 partants maximum



3464 GRAND PRIX DE LA COLLECTIVITÉ TERRITORIALE DE LA MARTINIQUE 2025

2100 m

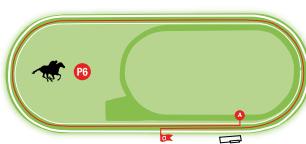
Classe 1
40 000 € (20 000, 7 600, 5 600, 3 200, 1 600, 1 200, 800) – dotation France Galop
58 000 € (29 000, 11 020, 8 120, 4 640, 2 320, 1 740, 1 160) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**. **Poids: 59 kg.** Les chevaux nés et élevés en Caraïbes recevront 3 kg.

Le nombre de partants sera réduit en éliminant les chevaux auxquels le service des Handicapeurs de FRANCE GALOP aura attribué les valeurs Handicap les plus faibles et par les sommes gagnées en victoires et places depuis le 1^{er} janvier de l'année dernière inclus en cas d'égalité.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix, ni pour les femmes jockeys.

Parcours n° P6 – 14 partants maximum



3465 PRIX DU CRABE D'OR

1900 m

Handicap de catégorie – Classe 4
7 600 € (3 800, 1 520, 1 140, 760, 380) – dotation France Galop
11 020 € (5 510, 2 204, 1 653, 1 102, 551) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à **62 k.**

Parcours n° P5 – 14 partants maximum – Publication des poids, le vendredi 11 avril 2025 à 15 h 30



3466 PRIX DES MATOUTOUS

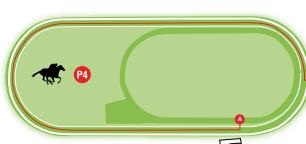
1600 m

Handicap de catégorie – Classe 4
7 000 € (3 500, 1 400, 1 050, 700, 350) – dotation France Galop
10 150 € (5 075, 2 030, 1 522, 1 015, 507) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à **55 k.**

Parcours n° P4 – 14 partants maximum – Publication des poids, le vendredi 11 avril 2025 à 15 h 30



3467 PRIX DES ACCRAS

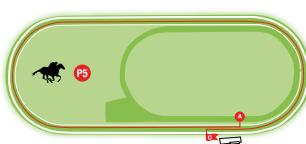
1900 m

Handicap de catégorie – Classe 4
6 600 € (3 300, 1 320, 990, 660, 330) – dotation France Galop
9 570 € (4 785, 1 914, 1 435, 957, 478) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à **50 k.**

Parcours n° P5 – 14 partants maximum – Publication des poids, le vendredi 11 avril 2025 à 15 h 30



3468 PRIX DE PAQUES

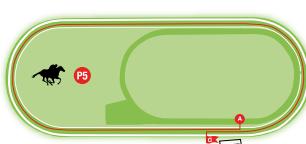
1900 m

Handicap
7 600 € (3 800, 1 520, 1 140, 760, 380) – dotation France Galop
13 300 € (6 650, 2 660, 1 995, 1 330, 665) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à **62 k.**

Parcours n° P5 – 14 partants maximum



MARTINIQUE (2^e catégorie A) - Diurne - 9910**PMH**

Engagements:	Mercredi 23 avril 2025	15 h 30	Part. prob. & montes:	Mardi 29 avril 2025	15 h 30	6 courses
Forfaits:	Lundi 28 avril 2025	15 h 30	Annul. Part.:	Mercredi 30 avril 2025	15 h 30	
Engts supplémentaires:	Mardi 29 avril 2025	15 h 30	Montes:	Jeudi 1 ^{er} mai 2025	12 h 30	

3469 GRAND PRIX DES 3 ANS**1900 m**

9 000 € (4 500, 1 800, 1 350, 900, 450) – dotation France Galop

15 750 € (7 875, 3 150, 2 362, 1 575, 787) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**. **Poids : 55 kg**. Les chevaux nés et élevés hors Caraïbes porteront 4 kg.
Versement à la poule des propriétaires : 150 euros à l'engagement.

Un trophée sera offert au propriétaire du cheval gagnant par la société des courses de Guadeloupe.

Parcours n° P5 – 14 partants maximum

**3470 PRIX DES RAMEAUX****1400 m**

6 800 € (3 400, 1 360, 1 020, 680, 340) – dotation France Galop

11 900 € (5 950, 2 380, 1 785, 1 190, 595) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, nés et élevés en Caraïbes, n'ayant pas gagné cette année, ni reçu 20.000 en victoires et places. **Poids : 56 kg**. Sur charges pour les sommes reçues en victoires et places : 1 kg par 3.000. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 kg.

Parcours n° P3 – 14 partants maximum

**3471 PRIX HENRI VAITILINGON****2100 m**

Classe 4

8 600 € (4 300, 1 720, 1 290, 860, 430) – dotation France Galop

12 470 € (6 235, 2 494, 1 870, 1 247, 623) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**. **Poids : 56 kg**. Surcharges accumulées : 1,5 kg par course gagnée depuis le 1^{er} novembre de l'année dernière inclus. Les chevaux n'ayant pas, depuis le 1^{er} novembre de l'année dernière inclus, reçu une allocation recevront 1,5 kg.

Parcours n° P6 – 14 partants maximum

**3472 PRIX DE LA CANNE ET DU SUCRE****2100 m**

Classe 4

6 400 € (3 200, 1 280, 960, 640, 320) – dotation France Galop

9 280 € (4 640, 1 856, 1 392, 928, 464) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, nés et élevés en Caraïbes. **Poids : 55 kg**. Surcharges accumulées et limitées à 7 kg : 1 kg par 3.500 pour les sommes reçues en victoires et places depuis le 1^{er} mai de l'année dernière inclus.

Parcours n° P6 – 14 partants maximum

**3473 PRIX DE LA BANANE ANTILLAISE****1400 m**

Classe 4

7 200 € (3 600, 1 440, 1 080, 720, 360) – dotation France Galop

10 440 € (5 220, 2 088, 1 566, 1 044, 522) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus** ayant une valeur égale ou inférieure à 56 k. **Poids : 55 kg**. Surcharges accumulées et limitées à 7 kg, pour les sommes reçues en victoires et places depuis le 1^{er} mai de l'année dernière inclus : 1 kg par 3.000 reçus.

Parcours n° P3 – 14 partants maximum

**3474 PRIX RAYMOND LIGNIERES****1400 m**

Classe 4

6 400 € (3 200, 1 280, 960, 640, 320) – dotation France Galop

9 280 € (4 640, 1 856, 1 392, 928, 464) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant une valeur égale ou inférieure à 48 k. **Poids : 55 kg**. Surcharges accumulées et limitées à 7 kg, pour les sommes reçues en victoires et places depuis le 1^{er} mai de l'année dernière inclus : 1 kg par 2.500 reçus.

Parcours n° P3 – 14 partants maximum



MARTINIQUE (2^e catégorie A) – Nocturne - 9910

PMH

Engagements:	Mercredi 7 mai 2025	15 h 30	Part. prob. & montes:	Lundi 12 mai 2025	15 h 30	6 courses	
Forfaits:	Lundi 12 mai 2025	09 h 30	Annul. Part.:	Mardi 13 mai 2025	15 h 30		
Engts supplémentaires:	Lundi 12 mai 2025	15 h 30	Montes:	Mercredi 14 mai 2025	12 h 30	1 courses	

3475 PRIX DIDIER GENGOUL - CHAMPIONNAT DES ANTILLES

1600 m

Classe 3

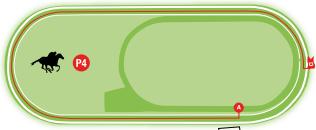
10 000 € (5 000, 2 000, 1 500, 1 000, 500) – dotation France Galop

17 500 € (8 750, 3 500, 2 625, 1 750, 875) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

14 500 € (7 250, 2 900, 2 175, 1 450, 725) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**, nés et élevés en Caraïbes. **Poids : 3 ans, 54,5 kg ; 4 ans et au-dessus, 60 kg.**

Parcours n° P4 – 14 partants maximum



3476 PRIX PARISLONGCHAMP

1400 m

Classe 4

8 000 € (4 000, 1 600, 1 200, 800, 400) – dotation France Galop

14 000 € (7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

11 600 € (5 800, 2 320, 1 740, 1 160, 580) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**. **Poids : 3 ans : 55 kg ; 4 ans et au-dessus : 60 kg.** Les chevaux ayant, cette année, reçu une allocation de 4.000 porteront 2 kg.

Parcours n° P3 – 14 partants maximum



3477 PRIX DE LA VILLE DE SAINT-PIERRE

1400 m

Classe 4

7 600 € (3 800, 1 520, 1 140, 760, 380) – dotation France Galop

11 020 € (5 510, 2 204, 1 653, 1 102, 551) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus** ayant une valeur inférieure ou égale à 62 k. **Poids : 3 ans : 54 kg, 4 ans et au-dessus : 59 k.** Surcharges accumulées et limitées à 5 kg pour les sommes reçues en victoires et places : 1 kg par 4.500 depuis le 1^{er} Juin de l'année dernière inclus.

Parcours n° P3 – 14 partants maximum



3478 PRIX DES PITONS DU CARBET

1600 m

Classe 4

7 000 € (3 500, 1 400, 1 050, 700, 350) – dotation France Galop

10 150 € (5 075, 2 030, 1 522, 1 015, 507) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus** ayant une valeur inférieure ou égale à 55 k. **Poids : 3 ans, 54 kg ; 4 ans et au-dessus, 59,5 kg.** Surcharges accumulées et limitées à 5 kg pour les sommes reçues en victoires et places : 1 kg par 4.000 depuis le 1^{er} juin de l'année dernière inclus.

Parcours n° P4 – 14 partants maximum



3479 PRIX DE LA MONTAGNE PELEE

1400 m

Classe 4

6 600 € (3 300, 1 320, 990, 660, 330) – dotation France Galop

9 570 € (4 785, 1 914, 1 435, 957, 478) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus** ayant une valeur inférieure ou égale à 50 k. **Poids 3 ans : 54 k. 4 ans et au-dessus : 59 k.** Surcharges accumulées et limitées à 5 kg pour les sommes reçues en victoires et places : 1kg par 2.500 depuis le 1^{er} mai de l'année dernière inclus.

Parcours n° P3 – 14 partants maximum



3480 PRIX DES DEBUTANTS

1100 m

Inédits

7 000 € (3 500, 1 400, 1 050, 700, 350) – dotation France Galop

12 250 € (6 125, 2 450, 1 837, 1 225, 612) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, nés et élevés en Caraïbes n'ayant jamais couru. **Poids : 56 kg.**

Parcours n° P1 – 14 partants maximum



MARTINIQUE (2^e catégorie A) - Diurne - 9910

PMH

Engagements:	Mercredi 21 mai 2025	15 h 30	Part. prob. & montes:	Mardi 27 mai 2025	15 h 30	6 courses
Forfaits:	Lundi 26 mai 2025	15 h 30	Annul. Part.:	Mercredi 28 mai 2025	15 h 30	
Engts supplémentaires:	Mardi 27 mai 2025	15 h 30	Montes:	Jeudi 29 mai 2025	12 h 30	

3481 PRIX DE L'ESPERANCE

1600 m

6 800 € (3 400, 1 360, 1 020, 680, 340) – dotation France Galop

11 900 € (5 950, 2 230, 1 785, 1 190, 595) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**. **Poids : 56 kg.** Surcharges accumulées et limitées à 5 kg. pour les sommes reçues en victoires et places depuis le 1^{er} juin de l'année dernière inclus : 1 kg par 4.000. Les chevaux nés et élevés hors Caraïbes porteront 2 kg. Les chevaux nés et élevés en Caraïbes n'ayant pas gagné, cette année, recevront 2 kg.

Parcours n° P4 – 14 partants maximum

**3482 PRIX FINGAD**

1600 m

Handicap de catégorie

6 400 € (3 200, 1 280, 960, 640, 320) – dotation France Galop

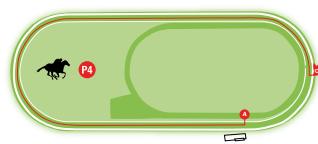
11 200 € (5 600, 2 240, 1 680, 1 120, 560) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 56 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 62 k.

Parcours n° P4 – 14 partants maximum – Publication des poids, le vendredi 23 mai 2025 à 15 h 30

**3483 PRIX CAPITOL-VOTE**

1600 m

Classe 4

7 600 € (3 800, 1 520, 1 140, 760, 380) – dotation France Galop

11 020 € (5 510, 2 204, 1 653, 1 102, 551) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**. **Poids : 55 kg.** Surcharges accumulées et limitées à 8 kg : 1 kg par 4.000 pour les sommes reçues en victoires et places depuis le 1^{er} juin de l'année dernière inclus.

Parcours n° P4 – 14 partants maximum

**3484 PRIX DES BELLES DOUDOUS**

1600 m

Femelles – Classe 4

8 000 € (4 000, 1 600, 1 200, 800, 400) – dotation France Galop

11 600 € (5 800, 2 320, 1 740, 1 160, 580) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

Pour juments de **4 ans et au-dessus**. **Poids : 55 kg.** Surcharges accumulées : 1,5 kg par course gagnée depuis le 1^{er} juin de l'année dernière inclus. Les juments ayant, depuis le 1^{er} juin de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 6.000 porteront 2 kg. Les juments nées et élevées en Caraïbes recevront 3 kg.

Parcours n° P4 – 14 partants maximum

**3485 PRIX DIORELLA**

2100 m

Handicap de catégorie divisé – Classe 4 – Première épreuve

7 000 € (3 500, 1 400, 1 050, 700, 350) – dotation France Galop

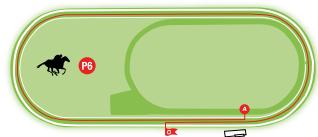
10 150 € (5 075, 2 030, 1 522, 1 015, 507) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 56 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 62 k.

Parcours n° P6 – 14 partants maximum – Publication des poids, le vendredi 23 mai 2025 à 15 h 30



3486 PRIX HAPPY-LAD

2100 m

Handicap de catégorie divisé – Classe 4 – Deuxième épreuve

6400 € (3200, 1280, 960, 640, 320) – dotation France Galop

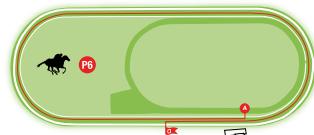
9280 € (4 640, 1 856, 1 392, 928, 464) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et au-dessus.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 56 k.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 62 k.

Parcours n° P6 – 14 partants maximum – Engagement dans la course n° 3485



MARTINIQUE (2^e catégorie A) - Diurne - 9910**PMH**

Engagements:	Mercredi 11 juin 2025	15 h 30	Part. prob. & montes:	Mardi 17 juin 2025	15 h 30	6 courses
Forfaits:	Lundi 16 juin 2025	15 h 30	Annul. Part.:	Mercredi 18 juin 2025	15 h 30	
Engts supplémentaires:	Mardi 17 juin 2025	15 h 30	Montes:	Jeudi 19 juin 2025	12 h 30	

3487 PRIX DE LA FORET COEUR BOULIKI**1400 m**

7000 € (3 500, 1 400, 1 050, 700, 350) – dotation France Galop

12250 € (6 125, 2 450, 1 837, 1 225, 612) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, nés et élevés en Caraïbes. **Poids: 57 kg.** Tout gagnant portera 1, 5 kg. Les chevaux n'ayant pas été classés dans les 3 premiers recevront 1 kg; ceux n'ayant jamais couru recevront 2 kg.

Parcours n° P3 – 14 partants maximum

**3488 PRIX DES MILERS****1600 m**

Classe 4

8 000 € (4 000, 1 600, 1 200, 800, 400) – dotation France Galop

14 000 € (7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

11 600 € (5 800, 2 320, 1 740, 1 160, 580) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**. **Poids: 3 ans, 54,5 kg; 4 ans et au-dessus, 61 kg.**

Parcours n° P4 – 14 partants maximum

**3489 PRIX DE SAINT-CLOUD****1100 m**

Handicap de catégorie divisé – Classe 4 – Première épreuve

7 600 € (3 800, 1 520, 1 140, 760, 380) – dotation France Galop

13 300 € (6 650, 2 660, 1 995, 1 330, 665) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

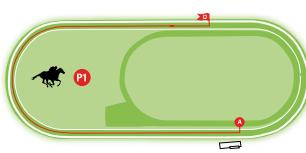
11 020 € (5 510, 2 204, 1 653, 1 102, 551) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à **62 k.**

Les références de cette épreuve seront éventuellement remontées à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à **62 k.**

Parcours n° P1 – 14 partants maximum – Publication des poids, le vendredi 13 juin 2025 à 15 h 30

**3490 PRIX DE DEAUVILLE****1100 m**

Handicap de catégorie divisé – Classe 4 – Deuxième épreuve

7 000 € (3 500, 1 400, 1 050, 700, 350) – dotation France Galop

12 250 € (6 125, 2 450, 1 837, 1 225, 612) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

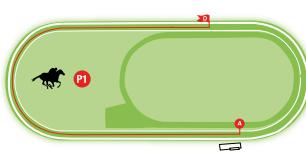
10 150 € (5 075, 2 030, 1 522, 1 015, 507) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à **62 k.**

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à **62 k.**

Parcours n° P1 – 14 partants maximum – Engagement dans la course n° 3489

**3491 PRIX D'AUTEUIL****1100 m**

Handicap de catégorie divisé – Classe 4 – Troisième épreuve

6 600 € (3 300, 1 320, 990, 660, 330) – dotation France Galop

11 550 € (5 775, 2 310, 1 732, 1 155, 577) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

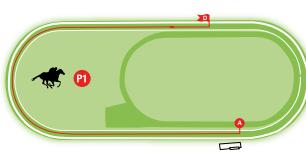
9 570 € (4 785, 1 914, 1 435, 957, 478) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à **62 k.**

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à **62 k.**

Parcours n° P1 – 14 partants maximum – Engagement dans la course n° 3491



3492 PRIX DU 8 MAI 1902

1400 m

Handicap de catégorie

7600 € (3 800, 1 520, 1 140, 760, 380) – dotation France Galop

13 300 € (6 650, 2 660, 1 995, 1 330, 665) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 62 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 62 k.

Parcours n° P3 – 14 partants maximum – Publication des poids, le vendredi 13 juin 2025 à 15 h 30



MARTINIQUE (2^e catégorie A) - Diurne - 9910

PMH

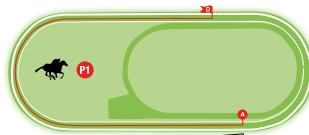
Engagements:	Mercredi 25 juin 2025	15 h 30	Part. prob. & montes:	Mardi 1 ^{er} juillet 2025	15 h 30	6 courses
Forfaits:	Lundi 30 juin 2025	15 h 30	Annul. Part.:	Mercredi 2 juillet 2025	15 h 30	
Engts supplémentaires:	Mardi 1 ^{er} juillet 2025	15 h 30	Montes:	Jeudi 3 juillet 2025	12 h 30	

3493 PRIX DES GRANDES VACANCES**1100 m**

7000 € (3 500, 1 400, 1 050, 700, 350) – dotation France Galop
12 250 € (6 125, 2 450, 1 837, 1 225, 612) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, nés et élevés en Caraïbes, n'ayant pas gagné. **Poids: 56 kg.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en places: 1 kg par 2.000. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 1 kg.

Parcours n° P1 – 14 partants maximum

**3494 PRIX DE LA FORET LA PHILIPPE****1400 m**

7000 € (3 500, 1 400, 1 050, 700, 350) – dotation France Galop
12 250 € (6 125, 2 450, 1 837, 1 225, 612) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**. **Poids: 55 kg.** Surcharges accumulées et limitées à 5 kg. pour les sommes reçues en victoires et places: 1 kg. par 3.500. Les chevaux nés et élevés hors Caraïbes porteront 2 kg.

Parcours n° P3 – 14 partants maximum

**3495 PRIX DES RADEAUX****1400 m**

Classe 4
6 600 € (3 300, 1 320, 990, 660, 330) – dotation France Galop
11 550 € (5 775, 2 310, 1 732, 1 155, 577) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)
9 570 € (4 785, 1 914, 1 435, 957, 478) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**, ayant une valeur égale ou inférieure à 49 k. **Poids: 3 ans 55 kg. ; 4 ans et au-dessus 58,5 kg.** Surcharges accumulées et limitées à 4 kg.: 1 kg par 3.000 pour les sommes reçues en victoires et places depuis le 1^{er} juillet de l'année dernière inclus.

Parcours n° P3 – 14 partants maximum

**3496 PRIX DES GOMMIERS****1900 m**

Handicap divisé – Première épreuve
7 600 € (3 800, 1 520, 1 140, 760, 380) – dotation France Galop
13 300 € (6 650, 2 660, 1 995, 1 330, 665) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)
11 020 € (5 510, 2 204, 1 653, 1 102, 551) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

Pour tous chevaux de **3 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 62 k.

Les références de cette épreuve seront éventuellement remontées à la déclaration des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 62 k.

Parcours n° P5 – 14 partants maximum – Publication des poids, le vendredi 27 juin 2025 à 15 h 30

**3497 PRIX DES AVIRONS****1900 m**

Handicap divisé – Deuxième épreuve
7 000 € (3 500, 1 400, 1 050, 700, 350) – dotation France Galop
12 250 € (6 125, 2 450, 1 837, 1 225, 612) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)
10 150 € (5 075, 2 030, 1 522, 1 015, 507) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

Pour tous chevaux de **3 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 62 k.

Les poids de cette épreuve seront éventuellement remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 62 k.

Parcours n° P5 – 14 partants maximum – Engagement dans la course n° 3496



3498 PRIX DES YOLES RONDES

2100 m

Classe 4

8 000 € (4 000, 1 600, 1 200, 800, 400) – dotation France Galop

11 600 € (5 800, 2 320, 1 740, 1 160, 580) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**. **Poids : 3 ans, 56 kg; 4 ans et au dessus, 60,5 kg**. Tout gagnant, cette année, portera 1 kg; de plusieurs courses, 2 kg. Les chevaux nés et élevés en Caraïbes recevront 2 kg.

Parcours n° P6 – 14 partants maximum



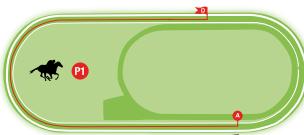
MARTINIQUE (2^e catégorie A) - Diurne - 9910**PMH**

Engagements:	Mercredi 9 juillet 2025	15 h 30	Part. prob. & montes:	Mardi 15 juillet 2025	15 h 30	7 courses
Forfaits:	Lundi 14 juillet 2025	15 h 30	Annul. Part.:	Mercredi 16 juillet 2025	15 h 30	
Engts supplémentaires:	Mardi 15 juillet 2025	15 h 30	Montes:	Jeudi 17 juillet 2025	12 h 30	

3499 PRIX ARCHIPEL DES SAINTES**1100 m****6 800 €** (3 400, 1 360, 1 020, 680, 340)**11 900 €** (5 950, 2 380, 1 785, 1 190, 595) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**. **Poids: 56 kg**. Les chevaux n'ayant pas été classés dans les trois premiers d'une courses recevront 2 kg. Les chevaux nés et élevés hors Caraïbes porteront 2 kg.

Parcours n° P1 – 14 partants maximum

**3500 PRIX DU SOLEIL LEVANT****1400 m****6 800 €** (3 400, 1 360, 1 020, 680, 340) – dotation France Galop**11 900 €** (5 950, 2 380, 1 785, 1 190, 595) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**. **Poids: 56 kg**. Surcharges accumulées et limitées à 7 kg : 1 kg par 4.000 reçus en victoires et places, depuis le 1^{er} août de l'année dernière inclus. Les chevaux n'ayant pas gagné cette année, recevront 2 kg.

Parcours n° P3 – 14 partants maximum

**3501 PRIX DES ROCHES GRAVEES****1900 m**

Handicap de catégorie – Classe 4

7 200 € (3 600, 1 440, 1 080, 720, 360) – dotation France Galop**12 600 €** (6 300, 2 520, 1 890, 1 260, 630) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)**10 440 €** (5 220, 2 088, 1 566, 1 044, 522) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à **61 k**.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à **62 k**.

Parcours n° P5 – 14 partants maximum – Publication des poids, le vendredi 11 juillet 2025 à 15 h 30

**3502 PRIX DE LA GRANDE VIGIE****1400 m**

Handicap de catégorie – Classe 4

6 800 € (3 400, 1 360, 1 020, 680, 340) – dotation France Galop**11 900 €** (5 950, 2 380, 1 785, 1 190, 595) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)**9 860 €** (4 930, 1 972, 1 479, 986, 493) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à **55 k**.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à **62 k**.

Parcours n° P3 – 14 partants maximum – Publication des poids, le vendredi 11 juillet 2025 à 15 h 30

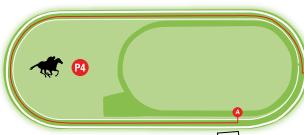
**3503 PRIX DE L'ELEVAGE ANTILLAIS****1600 m**

Classe 4

6 400 € (3 200, 1 280, 960, 640, 320) – dotation France Galop**11 200 €** (5 600, 2 240, 1 680, 1 120, 560) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)**9 280 €** (4 640, 1 856, 1 392, 928, 464) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et pouliches de **3 ans et au dessus**, nés et élevés en Caraïbes. **Poids: 3ans : 53,5 kg ; 4ans et au-dessus : 56,5 kg**. Surcharges accumulées et limitées à 6 kg : 1 kg. par 4.000 pour les sommes reçues en victoires et places depuis le 1^{er} août de l'année dernière inclus.

Parcours n° P4 – 14 partants maximum



3504 PRIX DES CHUTES DU CARBET

1600 m

Classe 4

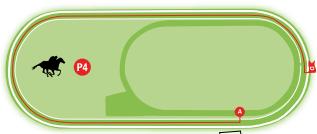
6400 € (3200, 1280, 960, 640, 320) – dotation France Galop

11200 € (5600, 2240, 1680, 1120, 560) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

9280 € (4640, 1856, 1392, 928, 464) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**, ayant une valeur inférieure ou égale à 50 k. **Poids : 3 ans : 53,5 kg ; 4 ans et au-dessus : 57 kg.** Surcharges accumulées et limitées à 6 kg. : 1 kg par 3.500 pour les sommes reçues en victoires et places, depuis le 1^{er} août de l'année dernière inclus.

Parcours n° P4 – 14 partants maximum



3505 PRIX DE MALENDURE

1400 m

Classe 4

8000 € (4000, 1600, 1200, 800, 400) – dotation France Galop

11600 € (5800, 2320, 1740, 1160, 580) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et pouliches de **4 ans et au-dessus**, **Poids : 55 kg.** Surcharges accumulées depuis le 1^{er} décembre de l'année dernière inclus : 1,5 kg. par course gagnée. Les chevaux n'ayant pas, depuis le 1^{er} janvier de cette année, été classés dans les trois premiers recevront 2 kg.

Parcours n° P3 – 14 partants maximum



MARTINIQUE (2^e catégorie A) - Diurne - 9910

PMH

Engagements:	Mercredi 3 septembre 2025	15 h 30	Part. prob. & montes:	Mardi 9 septembre 2025	15 h 30	6 courses
Forfaits:	Lundi 8 septembre 2025	15 h 30	Annul. Part.:	Mercredi 10 septembre 2025	15 h 30	
Engts supplémentaires:	Mardi 9 septembre 2025	15 h 30	Montes:	Jeudi 11 septembre 2025	12 h 30	

3506 PRIX DES PALETUVIERS

1400 m

Mâles et Hongres

7200 € (3 600, 1 440, 1 080, 720, 360) – dotation France Galop

12 600 € (6 300, 2 520, 1 890, 1 260, 630) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

Pour poulains entiers et hongres de **2 ans**. **Poids : 57 kg**. Les chevaux ayant gagné une course ou ayant reçu une allocation de 4.000 porteront 1,5 kg. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 kg. En outre, les chevaux nés et élevés en Caraïbes recevront 1 kg.

Parcours n° P3 – 14 partants maximum



3507 PRIX DES FLAMBOYANTS

1100 m

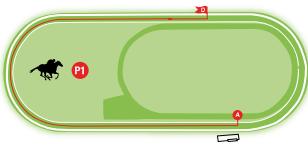
Femelles

7200 € (3 600, 1 440, 1 080, 720, 360) – dotation France Galop

12 600 € (6 300, 2 520, 1 890, 1 260, 630) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

Pour pouliches de **2 ans**. **Poids : 57 kg**. Les pouliches ayant gagné une course ou ayant reçu une allocation de 4.000 porteront 1,5 kg. Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 kg. En outre, les pouliches nées et élevées en Caraïbes recevront 1 kg.

Parcours n° P1 – 14 partants maximum



3508 PRIX DES ACAJOUS

1400 m

Classe 4

8 000 € (4 000, 1 600, 1 200, 800, 400) – dotation France Galop

14 000 € (7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

11 600 € (5 800, 2 320, 1 740, 1 160, 580) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

Pour chevaux, entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**. **Poids : 3 ans : 55 kg ; 4 ans et au-dessus : 56,5 kg**. Surcharges accumulées et limitées à 6 kg depuis le 1^{er} septembre de l'année dernière inclus : 1 kg par 4.000 reçus.

Parcours n° P3 – 14 partants maximum



3509 PRIX DES GLIRIDIAS

1900 m

Handicap de catégorie – Classe 4

7 600 € (3 800, 1 520, 1 140, 760, 380) – dotation France Galop

13 300 € (6 650, 2 660, 1 995, 1 330, 665) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

11 020 € (5 510, 2 204, 1 653, 1 102, 551) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à **62 k**.

Les références de cette épreuve seront éventuellement remontées à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à **62 k**.

Parcours n° P5 – 14 partants maximum – Publication des poids, le vendredi 5 septembre 2025 à 15 h 30



3510 PRIX DES ACCACIAS

1400 m

Handicap de catégorie – Classe 4

7 000 € (3 500, 1 400, 1 050, 700, 350) – dotation France Galop

12 250 € (6 125, 2 450, 1 837, 1 225, 612) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

10 150 € (5 075, 2 030, 1 522, 1 015, 507) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à **55 k**.

Les références de cette épreuve seront éventuellement remontées à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à **55 k**.

Parcours n° P3 – 14 partants maximum – Publication des poids, le vendredi 5 septembre 2025 à 15 h 30



3511 PRIX DES MONCELINIERS

1900 m

Handicap de catégorie

6 600 € (3 300, 1 320, 990, 660, 330) – dotation France Galop

11 550 € (5 775, 2 310, 1 732, 1 155, 577) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

9 570 € (4 785, 1 914, 1 435, 957, 478) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 49 k.

Les références de cette épreuve seront éventuellement remontées à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 62 k.

Parcours n° P5 – 14 partants maximum – Publication des poids, le vendredi 5 septembre 2025 à 15 h 30



MARTINIQUE (2^e catégorie A) - Diurne - 9910**PMH**

Engagements:	Mercredi 17 septembre 2025	15 h 30	Part. prob. & montes:	Mardi 23 septembre 2025	15 h 30	7 courses
Forfaits:	Lundi 22 septembre 2025	15 h 30	Annul. Part.:	Mercredi 24 septembre 2025	15 h 30	
Engts supplémentaires:	Mardi 23 septembre 2025	15 h 30	Montes:	Jeudi 25 septembre 2025	12 h 30	

3512 PRIX DES PREMIERS PAS**1100 m**

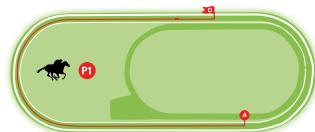
Inédits

7000 € (3500, 1400, 1050, 700, 350) – dotation France Galop

12250 € (6125, 2450, 1837, 1225, 612) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, nés et élevés en Caraïbes, n'ayant jamais couru. **Poids: 56 kg.**

Parcours n° P1 – 14 partants maximum

**3513 PRIX DE LA SOUFRIERE****1600 m**

À réclamer

6800 € (3400, 1360, 1020, 680, 340) – dotation France Galop

11900 € (5950, 2380, 1785, 1190, 595) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 4.000, 6.000 ou 8.000. **Poids: 3 ans, 56 kg.** Les chevaux mis à réclamer pour 6.000 porteront 1,5 kg; pour 8.000, 3 kg. En outre, tout gagnant, cette année, portera 1 kg.

Parcours n° P4 – 14 partants maximum

**3514 GRAND PRIX DU SPRINT****1100 m**

9600 € (4800, 1920, 1440, 960, 480) – dotation France Galop

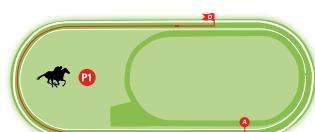
16800 € (8400, 3360, 2520, 1680, 840) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

13920 € (6960, 2784, 2088, 1392, 696) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**. **Poids: 3 ans, 58 kg ; 4 ans et au-dessus, 58,5 kg.** Les chevaux nés et élevés en Caraïbes recevront 3 kg.

Versement à la poule des propriétaires : 150 euros à l'engagement.

Parcours n° P1 – 14 partants maximum

**3515 PRIX DES CARAIBES****2100 m**

Handicap de catégorie divisé – Classe 4 – Première épreuve

7200 € (3600, 1440, 1080, 720, 360) – dotation France Galop

12600 € (6300, 2520, 1890, 1260, 630) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

10440 € (5220, 2088, 1566, 1044, 522) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 61 k.

Les références de cette épreuve seront éventuellement remontées à la déclaration des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 62 k.

Parcours n° P6 – 14 partants maximum – Publication des poids, le vendredi 19 septembre 2025 à 15 h 30

**3516 PRIX DES ARAWAKS****2100 m**

Handicap de catégorie divisé – Classe 4 – Deuxième épreuve

6800 € (3400, 1360, 1020, 680, 340) – dotation France Galop

11900 € (5950, 2380, 1785, 1190, 595) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

9860 € (4930, 1972, 1479, 986, 493) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 61 k.

Les poids de cette épreuve seront éventuellement remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 62 k.

Parcours n° P6 – 14 partants maximum – Engagement dans la course n° 3515



3517 PRIX DES AMERINDIENS

2100 m

Handicap de catégorie divisé – Classe 4 – Troisième épreuve

6400 € (3200, 1280, 960, 640, 320) – dotation France Galop

11200 € (5600, 2240, 1680, 1120, 560) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

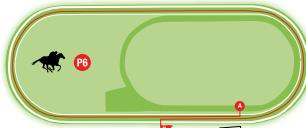
9280 € (4640, 1856, 1392, 928, 464) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 61 k.

Les poids de cette épreuve seront éventuellement remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 62 k.

Parcours n° P6 – 14 partants maximum – Engagement dans la course n° 3515



3518 PRIX MICHEL JACOBY-KOALY

1400 m

6800 € (3400, 1360, 1020, 680, 340) – dotation France Galop

11900 € (5950, 2380, 1785, 1190, 595) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

Pour tous poulains et pouliches de **2 ans**, **Poids : 56 kg**; Surcharges accumulées 1,5 kg par course gagnée. Les chevaux nés hors caraïbes porteront 2 kg. Les chevaux n'ayant pas été classés dans les trois premiers recevront 1 kg.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par un représentant de l'Association des Courses Karukéra.

Parcours n° P3 – 14 partants maximum



MARTINIQUE (2^e catégorie A) - Diurne - 9910

PMH

Engagements:	Mercredi 1 ^{er} octobre 2025	15 h 30	Part. prob. & montes:	Mardi 7 octobre 2025	15 h 30	7 courses
Forfaits:	Lundi 6 octobre 2025	15 h 30	Annul. Part.:	Mercredi 8 octobre 2025	15 h 30	
Engts supplémentaires:	Mardi 7 octobre 2025	15 h 30	Montes:	Jeudi 9 octobre 2025	12 h 30	

3519 PRIX DES BENJAMINES

1400 m

Femelles

6 800 € (3 400, 1 360, 1 020, 680, 340) – dotation France Galop

11 900 € (5 950, 2 380, 1 785, 1 190, 595) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

Pour pouliches de **2 ans**. **Poids : 56 kg**. Les pouliches nées et élevées hors Caraïbes porteront 2 kg. Les pouliches n'ayant pas été classées dans les trois premiers recevront 2 kg. Surcharges accumulées : 1,5 kg par course gagnée.

Parcours n° P3 – 14 partants maximum



3520 PRIX DES BENJAMINS

1100 m

Mâles et Hongres

6 800 € (3 400, 1 360, 1 020, 680, 340) – dotation France Galop

11 900 € (5 950, 2 380, 1 785, 1 190, 595) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

Pour pouoins entiers et hongres de **2 ans**. **Poids : 56 kg**. Les pouoins nés et élevés hors Caraïbes porteront 2 kg. Les pouoins n'ayant pas été classés dans les trois premiers recevront 2 kg. Surcharges accumulées : 1,5 kg par course gagnée.

Parcours n° P1 – 14 partants maximum



3521 PRIX MARIE-GALANTE

1600 m

Classe 4

7 200 € (3 600, 1 440, 1 080, 720, 360) – dotation France Galop

12 600 € (6 300, 2 520, 1 890, 1 260, 630) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

10 440 € (5 220, 2 088, 1 566, 1 044, 522) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**, ayant une valeur égale ou inférieure à 62 k. **Poids : 3 ans, 55 kg ; 4 ans et au-dessus, 57 kg**. Surcharges accumulées et limitées à 6 kg, pour les sommes reçues en victoires et places depuis le 1^{er} octobre de l'année dernière inclus : 1 kg par 4.500 reçus.

Parcours n° P4 – 14 partants maximum



3522 PRIX DE LA VILLE D'ANSE-BERTRAND

1400 m

Handicap de catégorie divisé – Classe 4 – Première épreuve

6 800 € (3 400, 1 360, 1 020, 680, 340) – dotation France Galop

11 900 € (5 950, 2 380, 1 785, 1 190, 595) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

9 860 € (4 930, 1 972, 1 479, 986, 493) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 55 k.

Les références de cette épreuve seront éventuellement remontées à la déclaration des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 62 k.

Parcours n° P3 – 14 partants maximum – Publication des poids, le vendredi 3 octobre 2025 à 15 h 30



3523 PRIX DE LA DESIRADE

1400 m

Handicap de catégorie divisé – Classe 4 – Deuxième épreuve

6 400 € (3 200, 1 280, 960, 640, 320) – dotation France Galop

11 200 € (5 600, 2 240, 1 680, 1 120, 560) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

9 280 € (4 640, 1 856, 1 392, 928, 464) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 55 k.

Les poids de cette épreuve seront éventuellement remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 62 k.

Parcours n° P3 – 14 partants maximum – Engagement dans la course n° 3522



3524 GRAND PRIX FRANCE-ANTILLES

2800 m

Classe 4

9 600 € (4 800, 1 920, 1 440, 960, 480) – dotation France Galop

16 800 € (8 400, 3 360, 2 520, 1 680, 840) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

13 920 € (6 960, 2 784, 2 088, 1 392, 696) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans et au-dessus**. **Poids : 3 ans, 56 kg ; 4 ans et au-dessus, 59,5 kg**. Les chevaux nés et élevés en Caraïbes recevront 3 kg.

Versement à la poule des propriétaires : 150 euros à l'engagement.

Un souvenir sera offert au cheval du propriétaire gagnant.

Parcours n° P8 – 14 partants maximum



3525 PRIX JOSE MOUSTACHE

1400 m

Classe 4

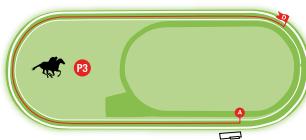
6 800 € (3 400, 1 360, 1 020, 680, 340) – dotation France Galop

11 900 € (5 950, 2 380, 1 785, 1 190, 595) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

9 860 € (4 930, 1 972, 1 479, 986, 493) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

Pour chevaux entiers hongres et juments de **3 ans et au-dessus**, nés et élevés en Caraïbes. **Poids 3 ans 55 kg ; 4 ans et au-dessus : 56 kg**. Surcharges accumulées et limitées à 7 kg, pour les sommes reçues en victoires depuis le 1^{er} octobre de l'année dernière inclus : 1 kg par 4.000.

Parcours n° P3 – 14 partants maximum



MARTINIQUE (2^e catégorie A) - Diurne - 9910**PMH**

Engagements:	Mercredi 15 octobre 2025	15 h 30	Part. prob. & montes:	Mardi 21 octobre 2025	15 h 30	6 courses
Forfaits:	Lundi 20 octobre 2025	15 h 30	Annul. Part.:	Mercredi 22 octobre 2025	15 h 30	
Engts supplémentaires:	Mardi 21 octobre 2025	15 h 30	Montes:	Jeudi 23 octobre 2025	12 h 30	

3526 PRIX SIROP RISK**1400 m**

Maiden

6 800 € (3 400, 1 360, 1 020, 680, 340) – dotation France Galop

11 900 € (5 950, 2 380, 1 785, 1 190, 595) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, nés et élevés en Caraïbes, n'ayant jamais gagné. **Poids : 57 kg.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 kg.

Parcours n° P3 – 14 partants maximum

**3527 PRIX BROOX - REPLY****1400 m**

7 000 € (3 500, 1 400, 1 050, 700, 350) – dotation France Galop

12 250 € (6 125, 2 450, 1 837, 1 225, 612) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**. **Poids : 55 kg.** Les chevaux nés et élevés hors Caraïbes porteront 2 kg. Surcharges accumulées et limitées à 6 kg, pour les sommes reçues en victoires et places : 1 kg par 3.000.

Parcours n° P3 – 14 partants maximum

**3528 DERBY DES TROIS ANS****2100 m**

8 000 € (4 000, 1 600, 1 200, 800, 400) – dotation France Galop

14 000 € (7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, nés et élevés en Caraïbes. **Poids : 56 kg.** Surcharges accumulées et limitées à 5 kg : 1 kg par course gagnée cette année.

Parcours n° P6 – 14 partants maximum

**3529 PRIX MANKIB****1600 m**

8 200 € (4 100, 1 640, 1 230, 820, 410) – dotation France Galop

14 350 € (7 175, 2 870, 2 152, 1 435, 717) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

11 890 € (5 945, 2 378, 1 783, 1 189, 594) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**. **Poids : 3 ans : 55 kg ; 4 ans et au-dessus, 56,5 kg.** Surcharges accumulées et limitées à 7 kg, pour les sommes reçues en victoires et places depuis le 1^{er} octobre de l'année dernière inclus : 1 kg par 4.500.

Parcours n° P4 – 14 partants maximum

**3530 PRIX ASANGA****1900 m**

Handicap de catégorie – Classe 4

7 600 € (3 800, 1 520, 1 140, 760, 380) – dotation France Galop

13 300 € (6 650, 2 660, 1 995, 1 330, 665) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

11 020 € (5 510, 2 204, 1 653, 1 102, 551) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à **62 k.**

Les références de cette épreuve seront éventuellement remontées à la déclaration des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à **62 k.**

Parcours n° P5 – 14 partants maximum – Publication des poids, le vendredi 17 octobre 2025 à 15 h 30

**3531 PRIX TRILLE****1600 m**

Handicap de catégorie – Classe 4

6 800 € (3 400, 1 360, 1 020, 680, 340) – dotation France Galop

11 900 € (5 950, 2 380, 1 785, 1 190, 595) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

9 860 € (4 930, 1 972, 1 479, 986, 493) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à **52 k.**

Les références de cette épreuve seront éventuellement remontées à la déclaration des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à **52 k.**

Parcours n° P4 – 14 partants maximum – Publication des poids, le vendredi 17 octobre 2025 à 15 h 30



MARTINIQUE (2^e catégorie A) – Nocturne – 9910

PMH

Engagements:	Mercredi 29 octobre 2025	15 h 30	Part. prob. & montes:	Lundi 3 novembre 2025	15 h 30	6 courses
Forfaits:	Lundi 3 novembre 2025	09 h 30	Annul. Part.:	Mardi 4 novembre 2025	15 h 30	
Engts supplémentaires:	Lundi 3 novembre 2025	15 h 30	Montes:	Mercredi 5 novembre 2025	12 h 30	1 courses

3532 PRIX DE L'ANSE A L'ANE

1600 m

7000 € (3500, 1400, 1050, 700, 350) – dotation France Galop

12 250 € (6 125, 2 450, 1 837, 1 225, 612) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**. **Poids: 56,5 kg**. Les chevaux nés et élevés en Caraïbes recevront 2 kg. Surcharges accumulées et limitées à 6 kg, pour les sommes reçues en victoires et places : 1 kg par 3.500.

Parcours n° P4 – 14 partants maximum



3533 PRIX DE L'ANSE FIGUIER

1400 m

À réclamer

6 600 € (3 300, 1 320, 990, 660, 330) – dotation France Galop

11 550 € (5 775, 2 310, 1 732, 1 155, 577) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, mis à réclamer pour 5.000, 7.000 ou 9.000. **Poids: 56 kg**. Les chevaux mis à réclamer pour 7.000 porteront 1,5 kg; pour 9.000, 3 kg. En outre, tout gagnant portera 1 kg.

Parcours n° P3 – 14 partants maximum



3534 PRIX DE L'ANSE CERON

1600 m

Classe 4

8 000 € (4 000, 1 600, 1 200, 800, 400) – dotation France Galop

14 000 € (7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

11 600 € (5 800, 2 320, 1 740, 1 160, 580) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**. **Poids: 3 ans, 55 kg ; 4 ans et au-dessus: 56 kg**. Les chevaux ayant, depuis le 1^{er} novembre de l'année dernière inclus, en victoires et places, reçu 10.000 porteront 1 kg; 15.000, 2 kg; 20.000, 3 kg; 25.000, 4 kg.

Parcours n° P4 – 14 partants maximum



3535 PRIX DE L'ANSE DUFOUR

1900 m

Handicap de catégorie – Classe 4

7 600 € (3 800, 1 520, 1 140, 760, 380) – dotation France Galop

13 300 € (6 650, 2 660, 1 995, 1 330, 665) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

11 020 € (5 510, 2 204, 1 653, 1 102, 551) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 63 k.

Les poids de cette épreuve seront remontés à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 62 k.

Parcours n° P5 – 14 partants maximum – Publication des poids, le vendredi 31 octobre 2025 à 15 h 30



3536 PRIX DE L'ANSE TRABAUD

1600 m

Handicap de catégorie – Classe 4

7 000 € (3 500, 1 400, 1 050, 700, 350) – dotation France Galop

12 250 € (6 125, 2 450, 1 837, 1 225, 612) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

10 150 € (5 075, 2 030, 1 522, 1 015, 507) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 56 k.

Les poids de cette épreuve seront remontés à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 62 k.

Parcours n° P4 – 14 partants maximum – Publication des poids, le vendredi 31 octobre 2025 à 15 h 30



3537 PRIX DE L'ANSE MICHEL

1400 m

Handicap de catégorie – Classe 4

6 600 € (3 300, 1 320, 990, 660, 330) – dotation France Galop

11 550 € (5 775, 2 310, 1 732, 1 155, 577) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

9 570 € (4 785, 1 914, 1 435, 957, 478) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 51 k.

Les poids de cette épreuve seront remontés à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 62 k.

Parcours n° P3 – 14 partants maximum – Publication des poids, le vendredi 31 octobre 2025 à 15 h 30



MARTINIQUE (2^e catégorie A) – Diurne – 9910

PMH

Engagements:	Mercredi 12 novembre 2025	15 h 30	Part. prob. & montes:	Mardi 18 novembre 2025	15 h 30	7 courses
Forfaits:	Lundi 17 novembre 2025	15 h 30	Annul. Part.:	Mercredi 19 novembre 2025	15 h 30	
Engts supplémentaires:	Mardi 18 novembre 2025	15 h 30	Montes:	Jeudi 20 novembre 2025	12 h 30	

3538 PRIX DU MOULIN DE SAINT-JACQUES

1400 m

7000 € (3500, 1400, 1050, 700, 350) – dotation France Galop

12 250 € (6 125, 2 450, 1 837, 1 225, 612) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**. **Poids : 56 kg.** Les chevaux nés et élevés hors Caraïbes porteront 2 kg. Surcharge de 1,5 kg par course gagnée.

Parcours n° P3 – 14 partants maximum



3539 PRIX ILET FAJOU

1400 m

À réclamer

6 400 € (3 200, 1 280, 960, 640, 320) – dotation France Galop

11 200 € (5 600, 2 240, 1 680, 1 120, 560) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, nés et élevés en Caraïbes, mis à réclamer pour 6.000, 8.000 ou 10.000. **Poids : 55 kg.** Les chevaux mis à réclamer pour 8.000 porteront 1,5 kg; pour 10.000, 3 kg. En outre, tout gagnant, cette année, portera 1 kg.

Parcours n° P3 – 14 partants maximum



3540 GRAND PRIX DU CONSEIL REGIONAL

2100 m

Classe 1

40 000 € (20 000, 7 600, 5 600, 3 200, 1 600, 1 200, 800) – dotation France Galop

70 000 € (35 000, 13 300, 9 800, 5 600, 2 800, 2 100, 1 400) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

58 000 € (29 000, 11 020, 8 120, 4 640, 2 320, 1 740, 1 160) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**. **Poids : 3 ans, 57 kg. ; 4 ans et au-dessus, 58,5 kg.** Les chevaux nés et élevés en Caraïbes recevront 3 kg.

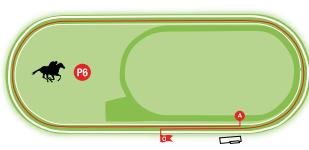
La course sera précédée d'un défilé.

Les remises de poids, prévues par l'**Article 104 du Code des Courses au Galop**, ne sont pas applicables dans ce prix, ni pour les femmes jockeys.

Versement à la poule des propriétaires : 200 euros à l'engagement.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant.

Parcours n° P6 – 14 partants maximum



3541 PRIX DU FONDS COMMUN

1100 m

Classe 4

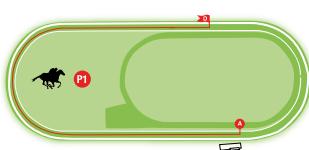
7 600 € (3 800, 1 520, 1 140, 760, 380) – dotation France Galop

13 300 € (6 650, 2 660, 1 995, 1 330, 665) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

11 020 € (5 510, 2 204, 1 653, 1 102, 551) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**, ayant une valeur égale ou inférieure à 63 k. **Poids : 56 kg.** Surcharges accumulées et limitées à 7 kg. pour les sommes reçues en victoires et places depuis le 1^{er} novembre de l'année dernière : 1 kg. par 4.000 reçus. Les chevaux n'ayant pas gagné depuis le 1^{er} novembre de l'année dernière inclus, recevront 1,5 kg.

Parcours n° P1 – 14 partants maximum



3542 PRIX RAYMOND VIVIES

1600 m

7 200 € (3 600, 1 440, 1 080, 720, 360) – dotation France Galop

12 600 € (6 300, 2 520, 1 890, 1 260, 630) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

10 440 € (5 220, 2 088, 1 566, 1 044, 522) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 et 4 ans**, nés et élevés en Caraïbes. **Poids : 3 ans, 56 kg. ; 4 ans, 57 kg.**

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant.

Parcours n° P4 – 14 partants maximum



3543 PRIX DIDIER GENGOUL

2100 m

Handicap de catégorie divisé – Classe 4 – Première épreuve

7200 € (3 600, 1 440, 1 080, 720, 360) – dotation France Galop

12 600 € (6 300, 2 520, 1 890, 1 260, 630) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

10 440 € (5 220, 2 088, 1 566, 1 044, 522) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

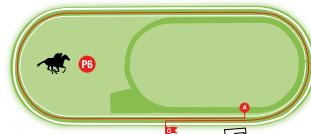
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à **56 k**.

Les références de cette épreuve seront éventuellement remontées à la déclaration des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à **62 k**.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant.

Parcours n° P6 – 14 partants maximum – Publication des poids, le vendredi 14 novembre 2025 à 15 h 30



3544 PRIX DES PALMISTES

2100 m

Handicap de catégorie divisé – Classe 4 – Deuxième épreuve

6 800 € (3 400, 1 360, 1 020, 680, 340) – dotation France Galop

11 900 € (5 950, 2 380, 1 785, 1 190, 595) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

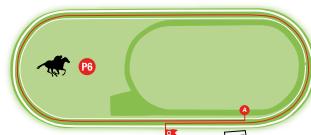
9 860 € (4 930, 1 972, 1 479, 986, 493) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à **56 k**.

Les poids de cette épreuve seront éventuellement remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à **62 k**.

Parcours n° P6 – 14 partants maximum – Engagement dans la course n° 3543



MARTINIQUE (2^e catégorie A) – Diurne – 9910

PMH

Engagements:	Mercredi 26 novembre 2025	15 h 30	Part. prob. & montes:	Mardi 2 décembre 2025	15 h 30	6 courses
Forfaits:	Lundi 1 ^{er} décembre 2025	15 h 30	Annul. Part.:	Mercredi 3 décembre 2025	15 h 30	
Engts supplémentaires:	Mardi 2 décembre 2025	15 h 30	Montes:	Jeudi 4 décembre 2025	12 h 30	

3545 CRITERIUM DES 2 ANS

10 000 € (5000, 2000, 1500, 1000, 500) – dotation France Galop
17 500 € (8750, 3500, 2625, 1750, 875) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, nés et élevés en Caraïbes. **Poids: 57 kg**.

Parcours n° P4 – 14 partants maximum

1600 m



3546 PRIX DES INNOCENTS

6 600 € (3300, 1320, 990, 660, 330) – dotation France Galop
11 550 € (5775, 2310, 1732, 1155, 577) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, n'ayant pas gagné deux courses. **Poids: 56 kg**. Les chevaux nés et élevés hors Caraïbes porteront 2 kg. Tout gagnant portera 2 kg. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 kg.

Parcours n° P3 – 14 partants maximum

1400 m



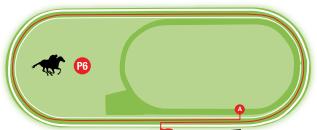
3547 PRIX DE NOËL

Classe 4
 8 000 € (4000, 1600, 1200, 800, 400) – dotation France Galop
14 000 € (7000, 2800, 2100, 1400, 700) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)
11 600 € (5800, 2320, 1740, 1160, 580) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**. **Poids: 3 ans: 55 kg. 4 ans et au-dessus: 56 kg.**
 Surcharges accumulées: 1,5 kg par course gagnée cette année.

Parcours n° P6 – 14 partants maximum

2100 m



3548 PRIX DU REVEILLON

Handicap de catégorie – Classe 4
 7 600 € (3800, 1520, 1140, 760, 380) – dotation France Galop
13 300 € (6650, 2660, 1995, 1330, 665) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)
11 020 € (5510, 2204, 1653, 1102, 551) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

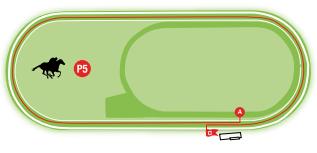
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à **62 k**.

Les poids de cette épreuve seront remontés à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à **62 k**.

Parcours n° P5 – 14 partants maximum – Publication des poids, le vendredi 28 novembre 2025 à 15 h 30

1900 m



3549 PRIX DES CANTIQUES

Handicap de catégorie – Classe 4
 7 000 € (3500, 1400, 1050, 700, 350) – dotation France Galop
12 250 € (6125, 2450, 1837, 1225, 612) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)
10 150 € (5075, 2030, 1522, 1015, 507) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

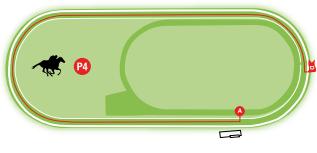
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à **55 k**.

Les poids de cette épreuve seront remontés à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à **62 k**.

Parcours n° P4 – 14 partants maximum – Publication des poids, le vendredi 28 novembre 2025 à 15 h 30

1600 m



3550 PRIX DU TOMBOLÔ

Handicap de catégorie – Classe 4
 6 600 € (3300, 1320, 990, 660, 330) – dotation France Galop
11 550 € (5775, 2310, 1732, 1155, 577) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)
9 570 € (4785, 1914, 1435, 957, 478) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

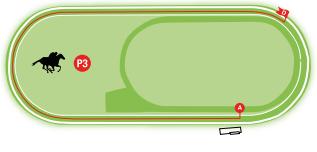
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à **49 k**.

Les poids de cette épreuve seront remontés à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à **62 k**.

Parcours n° P3 – 14 partants maximum – Publication des poids, le vendredi 28 novembre 2025 à 15 h 30

1400 m



GUADELOUPE (2^e catégorie B) - Diurne - 9920

PMH

Engagements:	Mercredi 10 décembre 2025	15 h 30	Part. prob. & montes:	Mardi 16 décembre 2025	15 h 30	7 courses
Forfaits:	Lundi 15 décembre 2025	15 h 30	Annul. Part.:	Mercredi 17 décembre 2025	15 h 30	
Engts supplémentaires:	Mardi 16 décembre 2025	15 h 30	Montes:	Jeudi 18 décembre 2025	12 h 30	

3551 PRIX DE LA FEDERATION NATIONALE DES COURSES HIPPIQUES

1700 m

6 800 € (3 400, 1 360, 1 020, 680, 340) – dotation France Galop

11 900 € (5 950, 2 380, 1 785, 1 190, 595) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**. **Poids : 56,5 kg**. Surcharges de 1,5 kg par course gagnée. Les chevaux n'ayant pas été classés dans les trois premiers recevront 1 kg. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 kg.

Parcours n° P4 – 14 partants maximum

3552 GRAND PRIX DES BENEVOLES DE L'ASSOCIATION DES COURSES KARUKERA

1400 m

20 000 € (10 000, 3 800, 2 800, 1 600, 800, 600, 400) – dotation France Galop

35 000 € (17 500, 6 650, 4 900, 2 800, 1 400, 1 050, 700) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, nés et élevés en Caraïbes. **Poids : 57 kg**.

La course sera précédée d'un défilé.

Versement à la poule des propriétaires : 150 euros à l'engagement.

Parcours n° P3 – 14 partants maximum

3553 PRIX DE L'ILET CARET

1700 m

À réclamer

6 800 € (3 400, 1 360, 1 020, 680, 340) – dotation France Galop

11 900 € (5 950, 2 380, 1 785, 1 190, 595) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

9 860 € (4 930, 1 972, 1 479, 986, 493) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 4.000, 6.000 ou 8.000. **Poids : 3 ans, 55 kg ; 4 ans et au-dessus : 55,5 kg**. Les chevaux mis à réclamer pour 6.000 porteront 2 kg; pour 8.000, 4 kg. En outre, tout gagnant cette année, portera 2 kg. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 kg.

Parcours n° P4 – 14 partants maximum

3554 PRIX COUPE DES AS

1700 m

9 600 € (4 800, 1 920, 1 440, 960, 480) – dotation France Galop – Primes F.E.E. : 1 350, 540, 405, 270, 135

16 800 € (8 400, 3 360, 2 520, 1 680, 840) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

13 920 € (6 960, 2 784, 2 088, 1 392, 696) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**, ayant cette année, reçu une allocation de 1.200. **Poids : 3 ans, 58 kg ; 4 ans et au-dessus, 58,5 kg**. Les chevaux nés et élevés en Caraïbes recevront 3 kg.

Versement à la poule des propriétaires : 150 euros à l'engagement.

Parcours n° P4 – 14 partants maximum

3555 PRIX HERMANN DANINTHE

2150 m

Handicap de catégorie divisé – Classe 4 – Première épreuve

7 200 € (3 600, 1 440, 1 080, 720, 360) – dotation France Galop

12 600 € (6 300, 2 520, 1 890, 1 260, 630) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

10 440 € (5 220, 2 088, 1 566, 1 044, 522) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, reçu une allocation de 4.000, ni été classés dans les trois premiers d'une course de dotation totale de 12.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 62 k.

Les références de cette épreuve seront éventuellement remontées à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 62 k.

Parcours n° P5 – 14 partants maximum – Publication des poids, le vendredi 12 décembre 2025 à 15 h 30

3556 PRIX DE CLOTURE**2150 m**

Handicap de catégorie divisé – Classe 4 – Deuxième épreuve

6 800 € (3 400, 1 360, 1 020, 680, 340) – dotation France Galop**11 900 € (5 950, 2 380, 1 785, 1 190, 595) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)****9 860 € (4 930, 1 972, 1 479, 986, 493) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)**

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, reçu une allocation de 4.000, ni été classés dans les trois premiers d'une course de dotation totale de 12.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 62 k.

Les poids de cette épreuve seront éventuellement remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 62 k..

Parcours n° P5 – 14 partants maximum – Engagement dans la course n° 3555

3557 PRIX DE LA MAHAUDIERE**1700 m****6 800 € (3 400, 1 360, 1 020, 680, 340) – dotation France Galop****11 900 € (5 950, 2 380, 1 785, 1 190, 595) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)**

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas gagné depuis le 1^{er} juillet de cette année inclus. **Poids : 55 kg.** Surcharges accumulées et limitées à 8 kg:1 kg par 3.000 pour les sommes reçues en victoires et places depuis cette année. Les chevaux nés et élevés en Caraïbes recevront 2 kg.

Parcours n° P4 – 14 partants maximum

Index

Courses par âge et catégorie

lexique

Ar	À réclamer
Hand.	Handicap
Hand. Cat.	Handicap de catégorie
Hand. Div.	Handicap divisé
J & JJ	Jockeys & jeunes jockeys n'ayant pas gagné (x) course
A & JJ	Apprentis & jeunes jockeys
GR & C	Gentlemen-riders & cavalières
GR	Gentlemen-riders
Cav.	Cavalières
Va	Course avec valeur handicap < x
	Piste en sable fibré

Index

Réclamer 2 ans

date	hip.	valeur totale	âge	sex	né él. Fr	titre du prix	Information (taux de réclamation)	-1400	1400 à 1600	+1600
8-11	Martinique	6 600	2 ans			ANSE FIGUIER	5-9, de 2 en 2		1400	
23-11	Martinique	6 400	2 ans			ILET FAJOU	6-10, de 2 en 2		1400	

Réclamer 3 ans et 3 ans et plus

date	hip.	valeur totale	âge	sex	né él. Fr	titre du prix	Information (taux de réclamation)	-1800	1800 à 2200	+2200
23-02	Martinique	6 400	3 ans			ANTILLES FR	6-10, de 2 en 2	1400		
28-09	Martinique	6 800	3 ans			SOUFRIERE	4-8, de 2 en 2	1600		
21-12	Guadeloupe	6 800	3 & +			ILET CARET	4-8, de 2 en 2	1700		

Inédits 2 ans

date	hip.	valeur totale	âge	sex	né él. Fr	titre du prix	Information	-1400	1400 à 1600	+1600
17-05	Martinique	7 000	2 ans			DES DEBUTANTS		1100		
28-09	Martinique	7 000	2 ans			PREMIERS PAS		1100		

Maidens 2 ans

date	hip.	valeur totale	âge	sex	né él. Fr	titre du prix	Information	-1400	1400 à 1600	+1600
26-10	Martinique	6 800	2 ans			SIROP RISK		1400		

Handicap 3 ans et 3 ans et plus

date	hip.	valeur totale	âge	sex	né él. Fr	titre du prix	Information (valeur)	-1800	1800 à 2200	+2200
19-04	Martinique	7 600	3 ans			PAQUES	Hand.		1900	
1-06	Martinique	6 400	3 ans			FINGAD	Hand. Cat. ≤ 560	1 600		
22-06	Martinique	7 600	3 ans			8 MAI	Hand. Cat. ≤ 620	1 400		
22-06	Martinique	6 600	3 & +			AUTEUIL	Hand. Cat. Div. ≤ 620, 3 ^e	1 100		
22-06	Martinique	7 000	3 & +			DEAUVILLE	Hand. Cat. Div. ≤ 620, 2 ^e	1 100		
22-06	Martinique	7 600	3 & +			SAINT-CLOUD	Hand. Cat. Div. ≤ 620, 1 ^e	1 100		
6-07	Martinique	7 000	3 & +			AVIRONS	Hand. Div., 2 ^e		1 900	
6-07	Martinique	7 600	3 & +			GOMMIERS	Hand. Div., 1 ^e		1 900	
20-07	Martinique	6 800	3 & +			GRANDE VIGIE	Hand. Cat. ≤ 550	1 400		
20-07	Martinique	7 200	3 & +			ROCHES GRAVEES	Hand. Cat. ≤ 610		1 900	
14-09	Martinique	6 600	3 & +			MONCELINIER	Hand. Cat. ≤ 500		1 900	
14-09	Martinique	7 000	3 & +			DES ACCACIAS	Hand. Cat. ≤ 550	1 400		
14-09	Martinique	7 600	3 & +			DES GLIRIDIAS	Hand. Cat. ≤ 620		1 900	
28-09	Martinique	6 400	3 & +			AMERINDIENS	Hand. Cat. Div. ≤ 610, 3 ^e		2 100	
28-09	Martinique	6 800	3 & +			ARAWAKS	Hand. Cat. Div. ≤ 610, 2 ^e		2 100	
28-09	Martinique	7 200	3 & +			CARAIBES	Hand. Cat. Div. ≤ 610, 1 ^e		2 100	
12-10	Martinique	6 400	3 & +			LA DESIRADE	Hand. Cat. Div. ≤ 550, 2 ^e	1 400		
12-10	Martinique	6 800	3 & +			ANSE-BERTRAND	Hand. Cat. Div. ≤ 550, 1 ^e	1 400		
26-10	Martinique	6 800	3 & +			TRILLE	Hand. Cat. ≤ 520	1 600		
26-10	Martinique	7 600	3 & +			ASANGA	Hand. Cat. ≤ 620		1 900	
8-11	Martinique	6 600	3 & +			ANSE MICHEL	Hand. Cat. ≤ 510	1 400		
8-11	Martinique	7 000	3 & +			TRABAUD	Hand. Cat. ≤ 560	1 600		
8-11	Martinique	7 600	3 & +			DUFOUR	Hand. Cat. ≤ 630		1 900	
23-11	Martinique	6 800	3 & +			DES PALMISTES	Hand. Cat. Div. ≤ 560, 2 ^e		2 100	
23-11	Martinique	7 200	3 & +			DIDIER GENGOUL	Hand. Cat. Div. ≤ 560, 1 ^e		2 100	
7-12	Martinique	6 600	3 & +			LE TOMBOLO	Hand. Cat. ≤ 490	1 400		
7-12	Martinique	7 000	3 & +			CANTIQUES	Hand. Cat. ≤ 550	1 600		
7-12	Martinique	7 600	3 & +			REVEILLON	Hand. Cat. ≤ 620		1 900	
21-12	Guadeloupe	6 800	3 & +			CLOTURE	Hand. Cat. Div. ≤ 620, 2 ^e		2 150	
21-12	Guadeloupe	7 200	3 & +			H. DANINTHE	Hand. Cat. Div. ≤ 620, 1 ^e		2 150	

Handicap 4 ans et 4 ans et plus, 5 ans et plus										
date	hip.	valeur totale	âge	sexé	né él. Fr	titre du prix	Information (valeur)	-1800	1800 à 2200	+2200
12-01	Martinique	6 800	4 & +			L'EPIPHANIE	Hand. Cat. ≤ 620	1 600		
26-01	Martinique	6 400	4 & +			ILET OSCAR	Hand. Cat. ≤ 550	1 400		
26-01	Martinique	6 800	4 & +			ILET CHEVALIER	Hand. Cat. ≤ 620		2 100	
9-02	Martinique	6 600	4 & +			EVREUX	Hand. Cat. Div. ≤ 620, 3 ^e	1 600		
9-02	Martinique	7 000	4 & +			ANTHURIUMS	Hand. Cat. Div. ≤ 620, 2 ^e	1 600		
9-02	Martinique	7 600	4 & +			PORCELAINE	Hand. Cat. Div. ≤ 620, 1 ^e	1 600		
23-02	Martinique	6 400	4 & +			HP L'ELEVAGE	Hand. Cat. ≤ 500	1 400		
23-02	Martinique	6 800	4 & +			KARUKERA	Hand. Cat. ≤ 550	1 600		
23-02	Martinique	7 200	4 & +			FRANCE GALOP	Hand. Cat. ≤ 620		1 900	
23-03	Martinique	6 600	4 & +			MONTRAVAIL	Hand. Div., 3 ^e	1 400		
23-03	Martinique	7 000	4 & +			FORET RECULE	Hand. Div., 2 ^e	1 400		
23-03	Martinique	7 600	4 & +			DAURADES	Hand. Div., 1 ^e	1 400		
6-04	Martinique	6 400	4 & +			DAUPHINS	Hand. Cat. ≤ 480		2 100	
6-04	Martinique	6 800	4 & +			TORTUES	Hand. Cat. ≤ 540	1 600		
6-04	Martinique	7 200	4 & +			DES ACCRAS	Hand. Cat. ≤ 600		2 100	
19-04	Martinique	6 600	4 & +			DES MATOUTOUS	Hand. Cat. ≤ 500		1 900	
19-04	Martinique	7 000	4 & +			CRABE D'OR	Hand. Cat. ≤ 550			1 600
1-06	Martinique	7 600	4 & +			HAPPY-LAD	Hand. Cat. ≤ 620		1 900	
1-06	Martinique	6 400	4 & +			DIORELLA	Hand. Cat. Div. ≤ 560, 2 ^e	2 100		
1-06	Martinique	7 000	4 & +				Hand. Cat. Div. ≤ 560, 1 ^e	2 100		

Courses à conditions de 3 ans et 3 ans et plus (Classes 1 & 2)										
date	hip.	valeur totale	âge	sexé	né él. Fr	titre du prix	Information (type de course)	-1800	1800 à 2200	+2200
23-11	Martinique	40 000	3 & +			CONSEIL REGION.			2 100	

Courses à conditions de 3 ans et 3 ans et plus (Classes 3 & 4)										
date	hip.	valeur totale	âge	sexé	né él. Fr	titre du prix	Information (type de course)	-1800	1800 à 2200	+2200
17-05	Martinique	8 000	3 & +			PARISLONGCHAMP		1 400		
17-05	Martinique	10 000	3 & +			CHAMP ANTILLES		1 600		
17-05	Martinique	6 600	3 & +			PELEE		1 400		
22-06	Martinique	8 000	3 & +			MILERS		1 600		
6-07	Martinique	6 600	3 & +			RADEAUX		1 400		
20-07	Martinique	6 400	3 & +			CHUTES CARBET		1 600		
20-07	Martinique	6 400	3 & +			ELEVAGE		1 600		
14-09	Martinique	8 000	3 & +			ACAJOUS		1 400		
12-10	Martinique	6 800	3 & +			J. MOUSTACHE		1 400		
12-10	Martinique	9 600	3 & +			FRANCE-ANTILLES			2 800	
12-10	Martinique	7 200	3 & +			MARIE-GALANTE		1 600		
8-11	Martinique	8 000	3 & +			ANSE CERON		1 600		
23-11	Martinique	7 600	3 & +			FONDS COMMUN		1 100		
7-12	Martinique	8 000	3 & +			NOEL		2 100		

Courses à conditions de 4 ans et 4 ans et plus, 5 ans et plus (Classes 1 & 2)										
date	hip.	valeur totale	âge	sexé	né él. Fr	titre du prix	Information (type de course)	-1800	1800 à 2200	+2200
19-04	Martinique	40 000	4 & +			GRAND PRIX 2025			2 100	

Courses à conditions de 4 ans et 4 ans et plus, 5 ans et plus (Classes 3 & 4)

date	hip.	valeur totale	âge	sexé	né él. Fr	titre du prix	Information (type de course)	-1800	1800 à 2200	+2200
12-01	Martinique	7 200	4 & +			STE COURSES		1 600		
12-01	Martinique	6 400	4 & +			DU NOUVEL AN			1 900	
12-01	Martinique	6 400	4 & +			BENEVOLES		1 400		
26-01	Martinique	7 200	4 & +			LOUP GAROU			2 100	
26-01	Martinique	6 400	4 & +			ILET PERLE			1 900	
9-02	Martinique	8 200	4 & +			VITESSE		1 100		
23-02	Martinique	8 000	4 & +			D'OUVERTURE		1 400		
9-03	Martinique	6 400	4 & +			CACTUS		1 100		
9-03	Martinique	6 800	4 & +			SAN FERNANDO		1 100		
9-03	Martinique	7 200	4 & +			NIGHT-MAIDEN		1 600		
9-03	Martinique	8 000	4 & +			CHATON SAUVAGE		1 600		
23-03	Martinique	8 000	4 & +			RABUCHON			1 900	
6-04	Martinique	8 000	4 & +			ESPADONS		1 100		
4-05	Martinique	6 400	4 & +			LIGNIERES		1 400		
4-05	Martinique	7 200	4 & +			BANANE ANTILL.		1 400		
4-05	Martinique	6 400	4 & +			CANNE A SUCRE			2 100	
4-05	Martinique	8 600	4 & +			VAITILINGON			2 100	
17-05	Martinique	7 000	4 & +			DES PITONS		1 600		
17-05	Martinique	7 600	4 & +			SAINT-PIERRE		1 400		
1-06	Martinique	8 000	4 & +			BELLES DOUDOUS		1 600		
1-06	Martinique	7 600	4 & +			CAPITOL-VOTE		1 600		
6-07	Martinique	8 000	4 & +			YOLES RONDÉS			2 100	
20-07	Martinique	8 000	4 & +	F		MALENDURE		1 400		

Achevé d'imprimer
sur les presses de l'imprimerie
ISIPrint
93120 La Courneuve

Dépôt légal : décembre 2024



Brochure éditée par FRANCE GALOP